

LA MÉTÉO EN JUIN

CIEL GRIS ET PELOUSE VERTE

PAGES A2 ET A3

cyberpresse.ca

LA PRESSE



MONTRÉAL JAZZE!

En ce premier jour de festival, notre **CAHIER JAZZ** revient avec ses entrevues, ses critiques, ses horaires et suggestions.

.....

B.B. King était en spectacle hier soir à Montréal. Notre critique en page 3 du cahier Jazz.

PHOTO ARCHIVES

MADONNA

a du sang de Patriote

ARTS ET SPECTACLES
PAGE 1



PHOTOMONTAGE LA PRESSE ©

HOCKEY
PATRICK ROY
CHEZ
LES IMMORTELS
SPORTS PAGE 1



MÉTRO
ALSTOM
S'ADRESSERA
AUX TRIBUNAUX
LA PRESSE AFFAIRES
PAGE 1

Mon clin d'oeil **STÉPHANE LAPORTE**
Si ça continue, l'armée canadienne va être aussi bien équipée que les Hells.
Venez voir mon blogue!
cyberpresse.ca/laporte

LE GÉANT DES STUDIOS SOUS LA LOUPE DU FISC

Des enquêteurs ont fait une perquisition dans les bureaux des studios Mel's

NICOLAS BÉRUBÉ

L'entrepreneur Michel Trudel, propriétaire de la Cité du cinéma et des studios Mel's, fait l'objet d'une enquête du ministère du Revenu du Québec.

Le 14 juin, des enquêteurs du fisc ont fait une perquisition dans les bureaux des studios Mel's, avenue

Pierre-Dupuy à Montréal, a appris *La Presse*. Les enquêteurs y ont saisi de nombreux documents comptables. M. Trudel est le plus important exploitant de studios de cinéma majeurs au Québec.

Au ministère du Revenu, la porte-parole Linda Di Vita indique qu'elle ne peut donner d'information sur le dossier. « Il n'y a rien de public ac-

tuellement. Le mandat de perquisition et les informations liées à l'enquête en cours sont confidentielles », dit-elle.

En entrevue, Michel Trudel confirme avoir reçu la visite des enquêteurs. Selon lui, il s'agit d'un qui-proquo au sujet de la perception de la TPS et de la TVQ. « Je n'ai rien à me reprocher. C'est un problème de

taxes. On a payé. On a la preuve qu'on a payé nos taxes. Ils sont juste en train de vérifier », dit-il.

Locations Michel Trudel a à son actif plus de 150 productions de films américains et étrangers, 400 films québécois et plusieurs séries télévisées.

➤ Voir **CINÉMA** en page A11

Bande de Gaza Rafle chez les députés du Hamas



PHOTO YANNIS BEHRAKIS, REUTERS ©

Un soldat israélien d'une unité d'artillerie était à l'ouvrage, hier, à la frontière d'Israël et de la bande de Gaza. Huit ministres et 20 députés, tous membres du Hamas, ont été arrêtés cette nuit par l'armée israélienne lors d'une rafle à Ramallah, en Cisjordanie. Le tout dans l'opération de l'armée israélienne entreprise hier pour libérer un de ses soldats pris en otage plus tôt cette semaine. Pendant ce temps, un groupe militant palestinien a exécuté un jeune colon juif de 18 ans qu'il avait enlevé en Cisjordanie. Nos informations en page A12.

Une surtaxe pour financer le sport et la culture dans Ville-Marie

SARA CHAMPAGNE

Les élus de l'arrondissement de Ville-Marie, en majorité des membres de l'équipe Tremblay, font fi de la promesse du maire de Montréal de ne pas augmenter les taxes : ils imposeront une « surtaxe » à leurs contribuables afin de financer les sports et la culture.

Cette taxe, qui est de 0,02277 cent par 100 \$ d'évaluation, sera adoptée aujourd'hui, et entrera en vigueur en janvier 2007. Elle permettra à l'arrondissement du centre-ville, grâce aux immeubles qui ont une valeur imposable de 7,5 milliards, de récolter 5 millions par année.

Selon le projet de règlement,

que *La Presse* a obtenu, l'argent sera versé dans un « fonds d'amélioration des installations sportives, communautaires et culturelles ». L'arrondissement s'engage à ne percevoir cette taxe que durant trois ans.

➤ Voir **PISCINE** en page A9

Si le lit vous intéresse

Le Viagra prescrit aux Anciens combattants coûte un million

ANDRÉ DUCHESNE

Bon an mal an, le ministère des Anciens combattants rembourse près de un million de dollars en achat de Viagra aux bénéficiaires de son régime d'assurance médicale, a appris *La Presse*. Et l'âge moyen de ces utilisateurs est de 77,4 ans.

« Au cours de l'année 2005-2006, Anciens combattants Canada a recensé 2055 clients qui se sont fait rembourser 600 000 \$ d'achat de Viagra, indique une porte-parole du Ministère, Pamela Price. Par contre, ceux-ci ne représentent qu'environ 1,4 % de notre clientèle. »

Le ministère des Anciens combattants du Canada a inscrit le Viagra à la liste des médicaments couverts par son programme médical en mars 2000.

➤ Voir **VIAGRA** en page A9

DONS POLITIQUES

LE PCC DANS L'EMBARRAS

PAGE A11



SOMMAIRE

Astrologie du jour	ARTS 9
Bandes dessinées	AFFAIRES 10
Décès	AFFAIRES 14
Forum	A 14 et 15
Horaires télévision	ARTS 4
Loteries	A 6
Monde	A 12 et 13
Mots croisés	AFFAIRES 10
Mots croisés	SPORTS 8
Mots fléchés	AFFAIRES 10
Mot mystère	AFFAIRES 10
Observateur	AFFAIRES 11
Petites annonces	AFFAIRES 4 et AFFAIRES 11

Météo
Possibilité d'orages, maximum 23, minimum 19, plus de détails en page SPORTS 8

L-V 6 21924 98765 1

Le Meilleur Sushi en Ville

4075 Ste-Catherine O. • 514-70-SUSHI • www.70sushi.com • Réservations toujours recommandées. Réserver en ligne.

présente **Kaizen** SUSHI BAR & RESTAURANT

du dimanche **le brunch**

et notre nouveau **bar d'huîtres.**

sushi jazz live

Dimanche à mardi
À partir de 19h00

QUE D'EAU! QUE D'EAU!

PRÉCIPITATIONS ESTIVALES (en millimètres)

	Précipitations	Normale	Record (min)	Record (max)
AVRIL	106	63	11 en 2001	158 en 2005
MAI	173	75	13 en 1982	175 en 1945
JUIN (en date de mardi)	80	84	19 en 1965	216 en 1943
JUILLET	-	90	30 en 1989	183 en 1982
AOÛT	-	94	1 en 1957	169 en 1982
SEPTEMBRE	-	91	11 en 1948	228 en 1975



LE DÉLUGE EN MAI... ET

Depuis deux mois, il pleut beaucoup dans le sud du Québec. Les campeurs ont les pieds dans l'eau, les golfeurs sont maussades, les enfants jouent dans les sous-sols et les pépiniéristes perdent de l'argent. Mais toute cette eau n'a pas que des désavantages: les rosiers sont en fleurs, les plantes gigantesques, les pelouses émeraude...

RICHARD BIRON

Les campeurs ont les pieds à l'eau, les golfeurs annulent leurs rondes, les enfants jouent reclus dans les chaumières: le temps pluvieux des derniers jours a rendu bien des gens maussades.

Pourtant, les précipitations se révèlent tout à fait normales pour un mois de juin. Tout le contraire

du mois de mai, pendant lequel on a frisé un record de pluie.

Depuis le début du mois, 80 mm de pluie étaient tombés sur la région de Montréal, mardi. «La normale en juin est de 84 millimètres, rappelle René Héroux, météorologue à Environnement Canada. Avec la pluie d'aujourd'hui (hier) et celle que nous pourrions recevoir d'ici la

fin du mois, nous serons probablement légèrement au-dessus de la moyenne.»

Le mois dernier par contre, un record de 1945 a pratiquement été battu. En tout, 173,4 mm de pluie se sont abattus sur Montréal, alors que le maximum jamais enregistré était de 175,3 mm.

«En mai, nous avons eu des précipitations mesurables deux

jours sur trois», explique M. Héroux, soulignant que l'ensoleillement avait alors été bien en deçà de la normale.

Explication plausible au sentiment de tristesse bien répandu, le soleil est resté avare de ses apparitions ce mois-ci. À Environnement Canada, on n'a jusqu'ici recensé que 181 heures d'ensoleillement, comparativement à la normale de 246 heures.

Malgré tout, certains habitués des activités extérieures s'accrochent à l'atmosphère peu joyeuse. «Comme en Colombie-Britannique, les gens en viennent à se dire que la pluie fait partie du

quotidien: elle devient secondaire pour les mordus de golf», a expliqué Daniel Plourde, directeur du Club de golf de l'île de Montréal.

Fidèle du camping Donald, à Mirabel, Linda Drolet vaque à ses activités quotidiennes autour des caravanes, nuages ou pas. «On vient ici même s'il pleut, dit-elle fièrement. Ça nous oblige à prendre notre parapluie et à sortir. Autrement, on resterait devant la télé.»

Au camping Donald, les canards ont été forcés de rester à l'intérieur! Non pas qu'ils aient peur de l'eau, mais au mois de mai, leur étang menaçait dangereusement de déborder. Les pro-



PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE®

Le temps maussade a peut-être des effets dévastateurs sur certains citadins, mais les hémérocalles ne semblent pas en souffrir. Les gazons aussi profitent de toute cette eau qui nous tombe sur la tête et les tondeuses font des heures supplémentaires par les temps qui courent.

Le Nord a soif

Si les Québécois du Sud se sont plaints du temps inclément, leurs compatriotes du Nord n'ont rien à reprocher à Dame Nature, bien au contraire.

Même le Grand Nord a connu sa part de beau temps chaud.

À Kuujuarapik, sur la baie d'Hudson, le mercure a dépassé les 20°C à 11 occasions depuis le début du mois de mai. Le 7 juin, il a même fait 31°C. La température maximale moyenne n'y est pourtant que de 14°C à la fin juin.

«On ne voit toujours que ce qui nous tombe sur la tête», résume le coordonnateur à l'information de la Société de protection des forêts contre le feu, Gérard Laçasse.

Il précise du même coup que des régions comme celles de l'Abitibi ou de la Manicouagan ont connu des précipitations sous la normale.

À Val-d'Or, par exemple, il n'est tombé que 71 mm de pluie depuis le 1^{er} mai, alors que la moyenne se situe plutôt aux alentours de 170 mm.

Le nombre d'incendies de forêt est passé de 410, l'an passé, à 430 cette année.

La Presse

Gazons luxuriants et fleurs rassasiées

JANIE GOSSELIN

Rosiers en fleurs, plantes gigantesques, pelouses émeraude... Toute l'eau tombée n'a pas eu que des inconvénients, du moins pas chez les amateurs de couleurs estivales.

Richard Pierre-Jacques est un de ces amoureux des fleurs. Sa passion a commencé quand il avait 5 ans. La devanture de son appartement ne passe pas inaperçue. «Il y a un monsieur qui est venu prendre mon rosier en photo!» a dit cet homme de 45 ans.

«Cette année est une très bonne année, presque idéale pour les plantes. Elles ont fleuri à profusion», dit-il. Jardinier à temps partiel, les averses ne l'ont pas empêché de remplir un contrat. «J'aime planter quand il pleut», a-t-il expliqué.

Avec un parterre composé presque exclusivement de vivaces, il n'a pas eu à composer avec les aléas des plantes annuelles. Sa voisine, par contre, confiait à *La Presse* qu'elle avait dû arracher des fleurs noyées.

La végétation des parcs a aussi bénéficié de conditions favorables. Dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, «c'est très positif, les fleurs poussent encore mieux», a dit la chargée de communications, Line Des Trois Maisons.

Par contre, avec une pelouse qui croît plus vite, le personnel



PHOTO ARMAND TROTTIER, LA PRESSE®

Les fleurs de Richard Pierre-Jacques ont belle allure, ce qui fait le bonheur de ce jardinier à temps partiel.

d'entretien a dû faire des heures supplémentaires pour maintenir une hauteur acceptable. Pendant environ trois semaines, la tonte du gazon a nécessité de 5 à 10% d'heures supplémentaires.

Du côté de Rosemont-Petite-Patrie, même constat. «On ne peut pas aller entretenir quand il y a pluie battante», a ajouté le chargé de communications de l'arrondissement, Serge Fortin. Il a admis un certain retard dans les activités d'entretien, causé par les averses.

Mais la pluie n'a pas fait que des heureux. Elle a retardé la plantation. Certains agriculteurs ont dû s'y reprendre plusieurs fois pour

s'assurer de la germination de leurs semences.

Le vice-président de la Fédération des producteurs maraîchers du Québec, Normand Legault, ne veut cependant pas sonner l'alarme si tôt. «Il se peut qu'il y ait une rupture de stocks sur certains produits, mais on ne peut pas savoir», a-t-il précisé.

Reste à savoir ce que juillet réserve aux amateurs de végétaux.

cyberpresse.ca

Le mauvais temps des derniers jours affecte-t-il votre moral? Réagissez sur www.cyberpresse.ca

ROLEX

OYSTER PERPETUAL LADY-DATEJUST
ACIER ET OR JAUNE



Disponible chez :

CHÂTEAU D'IVOIRE

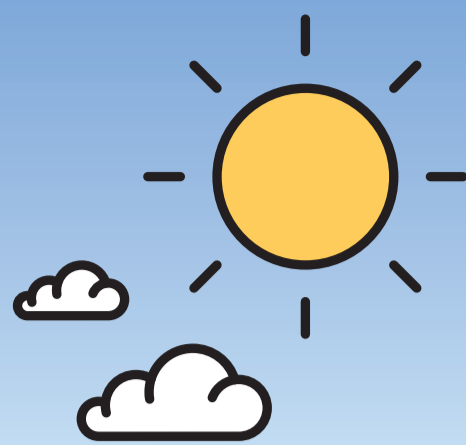
JOAILLIERS

2020 RUE DE LA MONTAGNE, MONTRÉAL: (514) 845-4651

QUE D'EAU! QUE D'EAU!

ENSOLEILLEMENT ESTIVAL (en heures)

	Ensoleillement	Normale	Record (min)	Record (max)
Avril	213	173	102 en 1983	263 en 2001
Mai	181	230	166 en 1976	331 en 1977
Juin (en date de mardi)	181	246	160 en 1990	318 en 1997
Juillet	-	274	231 en 1992	317 en 1982
Août	-	241	199 en 1992	300 en 2002
Septembre	-	175	102 en 1977	243 en 2004



PEU DE SOLEIL EN JUIN

propriétaires ont préféré le vider. Le danger semblant passé, ils s'affairaient hier à le remplir. Demain, les palmipèdes devraient pouvoir patauger à nouveau.

En obligeant les campeurs à se rassembler dans les salles communes, la pluie joue un rôle de socialisation certain. « C'est bien, on parle beaucoup avec les amis », estime Mélie Larivière, 14 ans.

Pour elle, la baignade cède le pas au mississippi ou au cinéma maison.

Quand la pluie frappe

Mais ne nous y trompons pas: la pluie fait également mal. Éco-

nomiquement, s'entend. « On compte au moins une vingtaine de journées perdues depuis notre ouverture le 15 avril. C'est beaucoup », se plaint Michel Demeule, directeur général du club de golf Le Portage, à L'Assomption.

Pas facile d'amener les golfeurs sur les verts. « MétéoMédia a beaucoup d'influence », constate M. Demeule. « Lorsque les gens entendent à la télé qu'il y a 40 % de probabilités d'averses, ils oublient qu'il y a également 60 % de probabilités de soleil », renchérit M. Plourde, du Club de golf de l'île de Montréal.

Et même lorsque les joueurs se déplacent jusqu'au club, la partie n'est pas jouée. Ils rebrousse-

il peut par exemple se faire rembourser au complet. Les joueurs sont sélectifs et n'hésitent pas »,

« Comme en Colombie-Britannique, les gens en viennent à se dire que la pluie fait partie du quotidien: elle devient secondaire pour les mordus de golf. »

de plus en plus chemin. « On a une politique généreuse de remboursement en cas de pluie. Si quelqu'un a commencé son premier neuf trous sans le terminer,

explique Michel Demeule.

Dans les campings, on ne souffre pas trop de l'abondance de pluie. C'est qu'on peut compter sur les clients saisonniers,

qui paient à l'avance pour toute l'année.

« Ce sont 95 % de nos clients », explique la copropriétaire du camping Donald, Linda Chalifoux. C'est certain qu'il y a moins de visiteurs qui paient un droit d'entrée, mais ça ne vient pas déstabiliser nos revenus. »

À en croire Environnement Canada, ceux qui souffrent du mauvais temps devront être patients: au moment de mettre sous presse, les météorologistes annonçaient des précipitations pour quelques jours encore.



PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

Les Montréalais ont pris l'habitude, comme les Londoniens, de traîner leur parapluie partout où ils vont. Heureusement, entre les averses, le soleil daigne parfois faire une petite apparition. Les météorologues d'Environnement Canada croient que le temps humide se poursuivra au moins quelques jours encore.

Une saison à l'eau pour des pépiniéristes

JANIE GOSSELIN

Les pluies consécutives tombées sur le sud du Québec ce printemps ont affecté l'industrie des pépiniéristes. Si certains ont su garder le cap sur les profits, d'autres ont vu leur saison rentable tomber à l'eau.

Le gérant de la pépinière Des Sources, à Pointe-Claire, a qualifié la présente saison « d'année à oublier ».

Après 10 ans passés dans le domaine de la culture et de la vente de plantes, Dominic Volbipicella croit en effet que 2006 est la pire de toutes.

Les week-ends pluvieux de mai, particulièrement rentables normalement, ont eu un impact majeur sur les ventes, faisant fuir les clients, plus soucieux de rester à l'abri que de se pencher sur leurs plants de tomates. Résultat? La

pépinière a dû jeter des fleurs aux poubelles et en donner une partie à des organismes de charité.

« On jette des centaines et des centaines de paniers de fleurs », a confirmé le copropriétaire de la

« On jette des centaines et des centaines de paniers de fleurs. »

Jardinerie Jasmin, Pierre Jasmin. La jardinerie située à Montréal, l'une des plus grosses de l'industrie, emploie environ 80 personnes. M. Jasmin compare les fleurs à la nourriture. « Ce sont des biens périssables », a-t-il expliqué. Certains clients sont même allés jusqu'à tenter de retourner la marchandise. Le commerce a dû leur

expliquer qu'on ne pouvait pas reprendre de tels produits.

Se qualifiant lui-même d'« éternel optimiste », M. Jasmin a espoir de récupérer ses profits dans les mois à venir. Il admet toutefois qu'il jouit d'un avantage certain en ayant un toit sur une grande partie de la superficie de son commerce.

Les surfaces couvertes ont effectivement le double avantage d'attirer la clientèle malgré les averses et d'éviter la perte de plantes laissées à l'extérieur. Le propriétaire de la pépinière Locas, presque entièrement couverte, n'a pas à se plaindre de la météo comme certains de ses confrères. « On avait démarré en lion », a dit Yoland Locas, rappelant la chaleur précoce d'avril. Située au nord de Laval, la pépinière peut aussi compter sur le développement immobilier environnant, de

même que sur les habitudes de consommation différente des banlieusards. « La demande est là », a précisé M. Locas.

Le directeur des ventes de la pépinière Abbotsford, grossiste desservant l'ensemble du Québec, admet que les ventes diffèrent d'une région à l'autre. Malgré tout, Gilles Kellenny admet que « l'achalandage n'était pas au rendez-vous ». Celui qui approvisionne les jardinerie et les pépinières remarque qu'il y a cette année un léger recul, même si la saison 2005 n'a pas brillé par ses ventes non plus.

Il ne faut pas oublier que les pépinières font partie d'une roue qui tourne, souligne Normand Tellier, de la Jardinerie du Nord. Ses pertes se chiffrent entre 8000\$ et 10 000\$ par jour au cours des deux premières semaines de juin. Selon lui, la fluctuation des prix

DEUX FOIS PLUS DE MOUSTIQUES

L'hiver a été doux. Combiné au temps pluvieux, cela favorise la présence de moustiques cet été, selon le vice-président, sciences et technologies, de GDG Environnement, Christian Back. La firme effectue des contrôles de ces insectes, à l'aide d'un filet. Les tests démontrent qu'il y aurait environ deux fois plus de moustiques cette année.

du pétrole ont amenés certains consommateurs à réviser leurs priorités. « Certains prennent ça pour un produit de luxe. Alors que c'est essentiel au développement humain, la beauté », a déploré le pépiniériste.



VENTE de l'été

Canon

Caméra numérique PowerShot A430

- 4.0 mégapixels
- Zoom optique 4x
- Écran ACL 1.8"
- Mode vidéo avec audio
- Processeur d'image DIGIC II
- Média SD / MMC
- Compatible PictBridge®

Zoom 4x

ÉPARGNEZ 10\$

188⁸⁸

SONY MP3

Mémoire 512 Mo

98⁸⁸

Mémoire 1 Go

148⁸⁸

Mémoire 2 Go

198⁸⁸

Lecteur MP3 Walkman®

- 28 hrs d'autonomie approx.
- Syntoniseur numérique FM
- Écran à affichage organique EL
- Interface USB 2.0
- Gère les fichiers MP3, ATRAC et WMA
- Sonorité à 5 modes d'égalisation prééglés

SAMSUNG MP3

Lecteur MP3

- 1 Go de mémoire
- Syntoniseur numérique FM
- Gère les fichiers MP3, WMA et Ogg
- Interface USB 2.0

138⁸⁸

Panasonic

Caméra numérique Lumix DMCLZ3

- 5.3 mégapixels
- Zoom optique 6x
- Écran ACL 2.0"
- Stabilisateur d'image
- Mode vidéo avec audio
- Zoom numérique 4x
- Média SD / MMC

Zoom 6x

ÉPARGNEZ 30\$

298⁸⁸

ELECTROHOME MP3 DVD

Lecteur DVD

- Compatible DVD-Vidéo, DivX, DVD+R/RW, SVCD, VCD, MP3, WMA, JPEG
- Sortie(s) A/V à composants, composites, S-Vidéo
- Télécommande

ÉPARGNEZ 20\$

48⁸⁸

SAMSUNG MP3

Lecteur MP3 Sansa^{MC} e250

- 2 Go de mémoire
- 24 hrs d'autonomie approx.
- Visionneur de photos
- Écran TFT de 1.8"

ÉPARGNEZ 20\$

218⁸⁸

OLYMPUS

Appareil photo numérique reflex EVOLT E-500 avec lentille

- 8.0 mégapixels
- Objectif 17-45mm inclus
- Objectif interchangeable
- Filtre à ondes ultrasonores
- Capteur d'images CCD
- Format RAW/JPEG/TIFF
- Équivalents ISO, 100-400
- Mode rafale jusqu'à 2.5 images/sec.

8.0 Mégapixels

ÉPARGNEZ 75\$

748⁸⁸*

*Après remise postale de 75\$ US.

SAMSUNG DVD VHS

Combiné DVD/VHS

- VHS - 4 têtes stéréo Hi-Fi
- Lecture de format JPEG
- Sortie(s) à composants, composites, S-Vidéo

ÉPARGNEZ 10\$

128⁸⁸

SONY MP3

Minichaine avec lecteur 3 CD

- Puissance audio totale de 400 watts
- Extrêmes-graves
- Compatible CD-R / RW, MP3
- Magnéto-cassette double

ÉPARGNEZ 20\$

228⁸⁸

SAMSUNG

Caméscope DVD

- Zoom optique 30x
- Zoom numérique 1200x
- Résolution 680k
- Stabilisateur d'image électronique en mode vidéo
- Fonction anti-vibrations
- Écran ACL 2.5"
- Viseur couleur
- Format DVD : DVD+/-R, DVD+/-RW double couche

ÉPARGNEZ 20\$

528⁸⁸

SAMSUNG MP3 DVD

Enregistreur DVD

- Balayage progressif
- Formats enregistrables DVD-RAM, DVD-R/RW et DVD+R/RW
- Fonction de glissement temporel (Time Slip)

ÉPARGNEZ 20\$

178⁸⁸

SAMSUNG DVD

Lecteur DVD portatif

- Écran 7" ACL panoramique
- Résolution 480p
- 2.5 heures d'autonomie
- Kit d'adaptateur pour l'auto
- Pile rechargeable
- Compatible DVD-Vidéo, JPEG CD

ÉPARGNEZ 20\$

228⁸⁸

Gratuit!

COREL WordPerfect OFFICE X3

Édition standard

*À l'achat de l'un de ces portatifs. Détails en magasin.

Valueur de **300\$**

Ordinateur portatif Aspiré

- Technologie Intel® Centrino™
- Processeur Intel® Pentium® M 735 • 1.7 GHz
- Mémoire de 1024 Mo • Disque rigide de 100 Go
- Graveur Multi CD-R/RW et DVD-R/RW
- Port réseau 10/100 et sans fil 802.11b/g intégré
- Fax/Modem 56k V92
- Écran 14.1" technologie CrystalBrite
- Windows® XP Professionnel

1198⁸⁸

AS5502Z

DENON

Ensemble cinéma maison 7.1

- Puissance de sortie totale 7 x 75 watts
- Décodeurs DTS ES, Dolby® Digital EX, Dolby® ProLogic lix
- 7 enceintes • Caisson d'extrêmes-graves amplifié
- Télécommande multifonctions

ÉPARGNEZ 100\$

698⁸⁸

FUJITSU

Ordinateur portatif Lifebook

- Technologie Intel Centrino Duo
- Processeur Intel T2300 Core Duo
- 1.66 GHz • Mémoire de 512 Mo
- 2 Mo - Niveau 2 Cache
- Disque rigide de 80 Go
- Graveur Multi CD-R/RW et DVD-R/RW
- Port réseau gigaoctet et sans-fil 802.11 a/b/g
- Lecteur de cartes mémoire 3 en 1 intégré
- Écran 15.4" technologie Crystal View
- Windows® XP Centre Média Édition 2005

ÉPARGNEZ 125\$

1398⁸⁸*

*Après remise postale de 125\$.

SONY

Téléviseur ACL TVHD 40"

- Résolution de 1366 x 768 pixels
- Compatibilité d'affichage TVHD - 720p
- Angle de visionnement: 170° horizontal/vertical
- Entrée(s) numérique(s) HDMI
- Syntoniseur NTSC intégré
- Aspect d'écran 16:9
- Entrée(s) à composants, S-Vidéo et composites
- Entrée PC

ÉPARGNEZ 800\$

2688⁸⁸

Gratuit!

Canon IMPRIMANTE Tout-en-un

Valueur de **100\$**

*À l'achat de l'un de ces portatifs. Offre postale. Détails en magasin.

Acceptée!

SEARS CLUB SEARS

628181 1234 567890

C RICHARD

Rapprochez-vous de vos récompenses!

Dumoulin

pour ce qu'il y a de mieux



- CENTRE-VILLE 368, rue Ste-Catherine O. (coin Bleury)
- BOUL. ST-LAURENT 2050, St-Laurent (Stationnement gratuit)
- L'ACADIE 8990, boul. l'Acadie (Nord de la Métropolitaine)
- DÉCARIE 5485, rue des Jockeys (Décarie/Blue Bonnets)
- ST-LÉONARD 6852, Jean-Talon E. (Langelier/Galerias d'Anjou)
- LASALLE 7197, boul. Newman (Près Carrefour Angrignon)
- WEST ISLAND 2315, Transcanadienne
- FAIRVIEW PTE-CLAIRE (2e étage)
- CENTROPOLIS LAVAL (à côté du Colossus)
- CARREFOUR LAVAL (entrée #5, à droite)
- STE-DOROTHÉE Méga Centre Notre-Dame (Aut. 13)
- PLACE ROSEMÈRE (entrée rue Le Bouthillier)
- ST-JÉRÔME Carrefour du Nord (à l'intérieur du magasin Sears)
- BOUCHERVILLE 582, ch. De Touraine (près du IKEA)
- BROSSARD 5705, Taschereau (Est du Mail Champlain)
- PROMENADES ST-BRUNO (entrée #1)
- GATINEAU 195, Bellehumeur

www.dumoulin.com 1-877-dumoulin

DRUMMONDVILLE 740, boul. St-Joseph • GRANBY 633, rue Dufferin • GRAND-MÈRE 2601, 6^e Avenue • HAWKESBURY 1404, rue Principale E. (ON) • JULIETTE 404, rue St-Viateur • LA SARRE 31, 5^e Avenue E. • LA TUQUE 544, rue Commerciale
 MANIWAKI 149, boul. Desjardins • ROUYN-NORANDA 463, Larivière • SHAWINIGAN 4370, boul. Royale • SHERBROOKE 1112, rue du Conseil / 2222, rue King O. / Carrefour de l'Estrie (Mail central) • SOREL-TRACY 1815, boul. Fiset • ST-HYACINTHE 2487, av. Ste-Anne
 ST-JEAN 391, du Séminaire • STE-MARTINE 789, St-Jean-Baptiste • VAL-D'OR 1817, 3^e Avenue • VALLEYFIELD 1045, Mgr Langlois • VICTORIAVILLE 525, boul. Bois-Francis Sud • TROIS-RIVIÈRES 2255, boul. des Récollets

Certains produits sont en quantités limitées et ne sont pas disponibles dans toutes les succursales. Offre pour un temps limité. Les illustrations peuvent différer. Détails en magasin.
 Malgré le soin apporté lors de l'impression de cette annonce, certaines erreurs ont pu s'y glisser. Si tel est le cas, nous vous en ferons part dans nos succursales.



PHOTO IVANOHO DEMERS, LA PRESSE

Le D^r Marc Beauchamp a réussi à reconstruire un tendon déchiré en 30 minutes, en faisant une anesthésie locale, une nouveauté pour les opérations à l'épaule.

Anesthésie locale pour une chirurgie de l'épaule

Une première mondiale qui pourrait réduire les listes d'attente

ARIANE LACOURSIÈRE

Un chirurgien montréalais a réussi une première mondiale: il a réparé complètement le tendon de l'épaule d'une patiente, et ce, sous anesthésie locale seulement. Si cette méthode devient infaillible, les listes d'attente pour les chirurgies de l'épaule pourraient diminuer de façon significative au Québec.

« J'ai fait une simple anesthésie locale, un peu comme le font les dentistes », explique le D^r Marc Beauchamp, qui a réalisé l'exploit jeudi dernier dans sa clinique médicale privée du sanctuaire Mont-Royal.

Jusqu'à maintenant, ces interventions s'effectuaient sous anesthésie générale ou locorégionale. « L'opération sous anesthésie

locale est bel et bien une première mondiale », confirme le D^r David Baillargeon, chirurgien orthopédique à la Cité de la Santé de Laval.

Le tendon que le D^r Beauchamp a entièrement reconstruit est celui qui permet aux humains de lever

« La difficulté d'avoir un anesthésiste est l'un des facteurs qui allongent les listes d'attente en chirurgie orthopédique au Québec. »

le bras. Celui d'Yvette Désilet, 70 ans, était déchiré sur une longueur de quatre centimètres. « J'étais confiant de le réparer partiellement. Mais j'ai été surpris de l'avoir refait entièrement », raconte le chirurgien.

M^{me} Désilet a très bien réagi à l'opération, qui s'est faite par arthroscopie. Elle a reçu son congé seulement 30 minutes après la fin de l'intervention.

« Je souffrais depuis environ quatre ans. Je n'étais pas capable d'enfiler un manteau ou d'aller

porter des assiettes dans mes armoires. Quand j'ai finalement su que j'avais un tendon déchiré, j'ai été découragée de voir la longueur des listes d'attente », raconte la femme, qui s'est finalement tournée vers le secteur privé.

« Depuis que le gouvernement de Jean Charest a concentré ses efforts sur les opérations de la hanche et du genou, moins d'opérations à l'épaule sont faites dans les hôpitaux. L'attente pour ces interventions a augmenté », souligne le D^r Beauchamp.

Aucune statistique sur les listes d'attente des chirurgies de l'épaule n'est disponible au ministère de la Santé et de Services Sociaux du Québec.

« Pour me rencontrer une première fois, les patients attendent environ un an. Ceux qui doivent être opérés à l'épaule attendent une autre année avant de subir leur intervention », indique le D^r Sylvain Gagnon, chirurgien orthopédique à l'hôpital du Sacré-Coeur.

La difficulté d'avoir un anesthésiste est l'un des facteurs qui allongent les listes d'attente en chirurgie orthopédique au Québec. Si la technique du D^r Beauchamp fait ses preuves, l'intervention directe d'un anesthésiste ne sera plus requise. « Comme c'est précisément le cas pour les opérations du genou, les anesthésistes pourraient superviser deux opérations en même temps, ce qui serait plus efficace et économique », dit le D^r Beauchamp.

L'utilisation de l'anesthésie locale permettrait aussi de limiter les complications. « Les risques pulmonaires et cardiaques associés à une intervention chirurgicale pourraient ainsi diminuer », estime le D^r Baillargeon.

Le chirurgien tient toutefois à préciser qu'il faut d'abord déterminer si la douleur causée par cette opération peut être parfaitement contrôlée avant d'implanter la méthode du D^r Beauchamp partout. De son côté, Yvette Désilet se remet tranquillement de son opération. « Je prends quelques calmants et mon mari s'occupe très bien de moi », dit-elle.

Sa guérison complète devrait prendre près de sept mois. D'ici là, le D^r Beauchamp compte bien publier les résultats de son intervention dans des revues médicales. « Je vais aussi en discuter lors de la prochaine grande réunion des chirurgiens américains », dit-il.

Recours collectif contre les spécialistes

La Cour supérieure vient d'autoriser un recours collectif contre les médecins spécialistes, au nom de patients qui avaient vu leur chirurgie reportée lors de journées d'étude qu'ils avaient tenues en 2002 et 2003. C'est le Conseil pour la protection des malades qui avait déposé une requête pour exercer un recours collectif contre la Fédération des médecins spécialistes du Québec, au nom de patients touchés par ce moyen de pression.

Presse Canadienne

Étude clinique sur le diabète

Nous sommes à la recherche d'hommes et de femmes qui aimeraient participer à une étude clinique pour tester un médicament expérimental, pris par voie orale, pour le traitement du **diabète** et du **taux élevé de cholestérol**.

Pour y être admissible, vous devez :

- avoir entre 18 et 75 ans.
- être atteint d'un diabète de type 2 traité par des mesures diététiques et de l'exercice ou par la prise d'un médicament par voie orale.
- ne pas avoir pris de médicaments visant à réduire le taux de cholestérol au cours des 6 dernières semaines.

Vous n'aurez aucun frais à déboursier pour les soins et médicaments liés à l'étude. Vous pourrez bénéficier de conseils l'alimentation et l'exercice.

Si vous êtes intéressé à en savoir davantage sur notre étude, il nous fera plaisir d'en discuter avec vous.

Appelez-nous sans frais au : 1 866 879 2931

Plus de 1,5 million en inventaire

L'ENTREPOT
au vent fou
QUALITÉ ET CHOIX SUPÉRIEUR

- Wakeboard JUSQU'À 60% DE RABAIS
- Skis nautiques Plus de 200 ensembles
- Combos à partir de 149 \$
- Wet Suits • Tubes
- Planches à voile • Kayak

514-640-3001 3839 St-Jean Baptiste, Montréal
www.auventfou.com 1-800-336-2126

PLACE VERSAILLES

LE CENTRE DE L'ÉLÉGANCE

VENTE TROTTOIR

NOMBREUX RABAIS ALLANT JUSQU'À

70%

JUSQU'AU 9 JUILLET

PLUS DE 225 MAGASINS incluant Winners HomeSense, Zellers, Bureau en Gros et Maxi.

Tunnel Lafontaine et rue Sherbrooke Est métro Radisson

À TOUS NOS LECTEURS

LA PRESSE NE SERA PAS PUBLIÉE LE SAMEDI 1^{ER} JUILLET

EXCEPTIONNELLEMENT, L'ÉDITION DU SAMEDI SERA PUBLIÉE LE VENDREDI 30 JUIN

BONNE FÊTE DE LA CONFÉDÉRATION!

POLITIQUE

DÉFENSE NATIONALE

Deux milliards pour l'achat d'hélicoptères

BOB WEBER
PRESSE CANADIENNE

EDMONTON — Le gouvernement fédéral consacra au moins deux milliards de dollars à l'achat de 16 hélicoptères militaires, mais ces appareils ne seront vraisemblablement pas disponibles à temps pour servir en Afghanistan, a annoncé hier le ministre de la Défense nationale, Gordon O'Connor.

Des officiers canadiens en Afghanistan ont affirmé que le fait d'être contraints de recourir à des convois lors de missions de routine mettait en péril la vie des soldats. Mais à la base militaire d'Edmonton, hier, M. O'Connor a indiqué que le premier des hélicoptères ne serait pas livré avant au moins trois ans, une fois que le contrat aura été accordé, ce qui correspond plus ou moins à la fin de l'actuel engagement des Forces canadiennes en Afghanistan.

Le Canada pourrait emprunter des hélicoptères à un pays utilisant le même type d'appareil, mais au moins une année serait nécessaire afin d'assurer la formation des équipages de vol et d'entretien, et possiblement davantage pour négocier une entente en ce sens, a dit le ministre.

« Au chapitre de la mobilité tactique sur le théâtre (des opérations), cela va nous donner une énorme capacité dont nous ne disposons pas depuis un moment », a déclaré le général Steve Lucas, qui commande les forces aériennes canadiennes.

Les hélicoptères seront en mesure de transporter 30 soldats armés ou une pièce d'artillerie légère, ou encore trois charges unitaires de ravitaillement. Il s'agit d'une capacité 10 fois supérieure à celle du Griffon, l'actuel hélicoptère du Canada.



PHOTO TONY LEATHER, ROYAL NAVY, GETTY IMAGES

Le gouvernement fédéral fera l'acquisition de 16 hélicoptères de transport de troupes. Selon plusieurs experts, le choix d'Ottawa pourrait s'arrêter sur le Chinook. Cet appareil est en mesure de transporter 30 soldats armés ou une pièce d'artillerie légère, ou encore trois charges unitaires de ravitaillement. Il s'agit d'une capacité 10 fois supérieure à celle du Griffon, l'actuel hélicoptère du Canada.

Le nouvel appareil, qui aura une durée de vie de 25 à 30 ans, pourra également évoluer par temps chaud et en haute altitude.

Le Canada a déjà disposé de tels hélicoptères, mais il

les a vendus dans le cadre des compressions budgétaires des années 90. Ces Chinook sont maintenant utilisés par les troupes néerlandaises dépêchées en Afghanistan.

Le général Lucas a cependant affirmé que le fait de ne compter que sur sept de ces hélicoptères n'avait jamais suffi à en faire une force viable. Le nouvel hélicoptère sera aussi utilisé lors de situations

d'urgence au pays, a par ailleurs indiqué le ministre fédéral de la Sécurité publique, Stockwell Day.

Le gouvernement devrait émettre un premier avis d'adjudication de contrat le 5 juillet.

À la recherche de pilotes

GABRIEL BÉLAND

L'armée de l'air du Canada manque de pilotes. Attirés par les salaires offerts dans l'aviation civile, plusieurs jeunes n'envisagent même pas une carrière militaire. Et au moment où l'armée s'apprête à acheter de nouveaux avions, certains se demandent qui les pilotera.

« Nous aurions besoin de 1500 pilotes, et nous en avons présentement 1400 », admet le directeur du perfectionnement du personnel dans la force aérienne, le colonel Charles Cue. Une situation qui pourrait s'aggraver avec

l'ajout d'appareils. Déjà hier, la Défense nationale a annoncé qu'elle achètera 16 hélicoptères de transport. Elle annoncera aussi aujourd'hui l'achat de nouveaux avions. Les hélicoptères devraient être livrés d'ici trois ans. Or, il faut un minimum de deux ans et demi pour former un pilote.

« Une fois les avions achetés, peut-être que nous allons nous rendre compte que nous avons besoin de plus de pilotes, explique le colonel Cue. Nous devons peut-être moins utiliser les anciens appareils, ou réduire leur équipage. »

Reprise dans l'industrie aérienne

Comme si ce n'était pas suffisant, la reprise dans l'industrie aérienne fait ombrage à l'armée de l'air. « Après le 11 septembre, alors que les compagnies aériennes faisaient des mises à pied, nous avons attiré beaucoup de pilotes. Mais cette période est finie », explique M. Cue.

Aujourd'hui, les grands transporteurs engagent de nouveau. « Des jobs payants, il en pleut », note Serge Beaulieu, pilote chez Air Canada.

M. Beaulieu a choisi en 1996 de mettre fin à une carrière mili-

taire de 15 ans. « Les conditions salariales étaient mauvaises. En plus, travailler dans l'armée n'est pas facile, on est souvent déplacé et il faut parfois travailler dans un bureau. Pour quelqu'un qui aime voler, c'est mortel. » Il estime que la moitié des pilotes d'Air Canada proviennent de l'armée de l'air.

Salaires peu compétitifs

Un pilote militaire peut gagner jusqu'à 107 000 \$ lorsqu'il est au sommet de l'échelle salariale. Chez Air Canada, c'est plutôt 190 000 \$.

Et alors que l'armée de l'air exige un diplôme universitaire de ses pilotes, ceux qui travaillent dans le privé peuvent se contenter d'un diplôme collégial.

Cette année, seuls trois des 39 diplômés du Centre québécois de

formation aéronautique du Québec ont indiqué vouloir se joindre à l'armée.

« De ce temps-ci, l'armée a une technique de recrutement très dynamique. Ils viennent régulièrement sur notre campus, indique le directeur du Centre, Serge Boucher. Mais les jeunes ont tendance à choisir le militaire quand le civil va mal. Là, le contexte est excellent dans le privé. »

SALAIRE MAXIMAL D'UN PILOTE

- > Air Canada: 190 000 \$
- > Armée de l'air du Canada: 107 000 \$

Camping?

Laissez-vous tenter!



- Très grande salle d'exposition
- Choix incomparable de tentes
- À des prix d'entrepôt

André Jac Sport

5520, boul. des Laurentides, Laval
4 km au nord de la 440

(450) 622-2410 / Sans frais 1 800 997-2410

LOTO QUÉBEC			Résultats	
Tirage du 2006-06-28			Numéros «Télé»	
1 ^{er} numéro	2 ^e numéro	3 ^e numéro	147 132	759590
612249	402533	320897	202304	non décomposables
25 000 \$	50 000 \$	100 000 \$	Numéro boni	01
décomposables				
Tirage du 2006-06-28			Tirage du 2006-06-28	
03 05 19 20 34 47	06 17 29 38 45 48			
Complémentaire : 31	Complémentaire : 42			
Tirage du 2006-06-28			Tirage du 2006-06-28	
01 02 07 09 10 15 33 35 37 38	40 44 45 46 50 57 64 66 68 69			
Complémentaire : 31	Complémentaire : 42			
Tirage du 2006-06-28			Tirage du 2006-06-28	
3 148 4 3137	5575976 500 000 \$*			
décomposable dans les deux sens				
Tirage du 2006-06-28			Tirage du 2006-06-28	
05	FÉVRIER	30	GÉMEAUX	
TIRAGE CE SOIR				
<small>Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.</small>				
Nouveau ! Numéro décomposable dans les deux sens				
STRUCTURE DE LOTS Gros lot de 500 000 \$				
Catégorie	Lots	Catégorie	Lots	Catégorie
Numéro complet	500 000 \$	3 derniers chiffres	50 \$	6 premiers chiffres
6 derniers chiffres	25 000 \$	2 derniers chiffres	5 \$	5 premiers chiffres
5 derniers chiffres	1 000 \$	le dernier chiffre	2 \$	4 premiers chiffres
4 derniers chiffres	100 \$			3 premiers chiffres
				2 premiers chiffres



PHOTO TOM HANSON, PC

En octobre dernier, le gouvernement fédéral a annoncé l'octroi d'un contrat de 423,4 millions pour l'entretien des vieux Hercules.

Plus de 400 millions pour entretenir les Hercules

ANDRÉ DUCHESNE

Alors que la Défense nationale annoncera aujourd'hui qu'elle consacra 7 milliards de dollars à l'achat de nouveaux avions de transport stratégique et tactique, on oublie souvent les sommes colossales consacrées à l'entretien des appareils actuellement en service.

Ainsi, en octobre dernier, le gouvernement fédéral avait

annoncé l'octroi d'un contrat de 423,4 millions à Cascade Aerospace d'Abbotsford, en Colombie-Britannique, pour l'entretien des vieux Hercules. Le contrat est d'une durée de six ans.

Au moment de son annonce, peu de médias s'y sont intéressés et la chose est pratiquement passée inaperçue dans le grand public. L'armée de l'air possède une flotte de 32 Hercules CC-130.

VACANCES VOYAGE

Tous les samedis dans LA PRESSE

CE SAMEDI,

Burlington:
tout près, mais
si différent

Vente de SNC Tec à l'américaine DGC

Le droit à la vie privée des employés sera protégé

NATHAËLLE MORISSETTE

Le gouvernement Harper devrait approuver la vente de SNC Technologies à la multinationale américaine General Dynamics Corporation (DGC). Mais les travailleurs québécois peuvent pousser un soupir de soulagement puisque leurs renseignements personnels seront protégés à la suite d'une lettre d'entente signée entre les parties syndicale et patronale, a appris *La Presse*.

L'entente sera soumise aux syndicats de la CSN aujourd'hui. Les syndicats concernés sont affiliés à la CSN et à la FTQ. Si les travailleurs l'approuvent, Ottawa avalisera la transaction.

Avec la conclusion de cet accord, les travailleurs québécois ne seront donc pas obligés de se soustraire au Patriot Act. Cette loi, adoptée dans la controverse aux États-Unis, permet au FBI de demander à une compagnie américaine de lui fournir des renseignements sur un employé soupçonné d'activités terroristes. Or, avec l'achat de quatre entreprises appartenant à SNC TEC - filiale de SNC-Lavalin - par DGC, les syndiqués craignaient d'être assujettis à cette loi. Les entreprises concernées sont situées à Le Gardeur, Valleyfield, Saint-Augustin et Nicolet. Elles fabriquent notamment de l'armement (munitions, douilles et explosifs).

Ainsi, avant de donner le feu vert à cette transaction d'une valeur de 315 millions, Ottawa a demandé différents avis juridiques pour étudier les conséquences du Patriot Act sur les employés canadiens.

Mardi, le ministre des Travaux publics, Michael Fortier, a finalement accepté de donner son aval dans la mesure où les employés des quatre entreprises acceptent majoritairement l'entente conclue entre leur employeur et leur syndicat. Comme SNC TEC est une ancienne société de la Couronne, la loi permet au ministre des Travaux publics de donner son avis dans toute transaction qui accorde plus de 25 % des actions de la compagnie à des intérêts étrangers.

«La priorité du ministre était la protection des emplois et des renseignements personnels des employés, a mentionné hier le directeur des communications du ministre Fortier, Jean-Luc Benoît. C'était important pour lui qu'il y ait un accord entre l'employeur et le syndicat.»

Les syndicats, qui représentent plus de 1200 travailleurs, ont poussé un soupir de soulagement. «C'est une question de respect de la vie privée et de nos lois canadiennes, a soutenu hier Marc Laviolette, président des 400 syndiqués (CSN) d'Expro, l'une des quatre filiales de SNC TEC touchées. Ici au Québec, on ne vote pas pour George W. Bush et ses lois. Le FBI n'a pas compétence ici. Si la compagnie DGC veut avoir accès aux documents, elle va devoir venir les consulter ici. La seule façon de contourner le Patriot Act, c'est que les données ne se retrouvent pas aux États-Unis.» Dans le cas contraire, explique-t-il, DGC doit se plier aux demandes du FBI.

Selon M. Laviolette, cette entente risque de créer un précédent au pays. Il existe au Canada près de 2400 filiales de compagnies américaines.

Du côté de SNC TEC, on s'est refusé à tout commentaire.

EN BREF

Boisclair a un adversaire

Le chef du Parti québécois, André Boisclair, aura un adversaire dans Pointe-aux-Trembles, même si le Parti libéral et l'Action démocratique du Québec ont décidé de lui laisser le champ libre. Le Parti vert a dévoilé hier le nom de son candidat, Xavier Daxhelet. La formation refuse de laisser le chef péquiste se faire élire sans opposition. «On a des choses à dire sur M. Boisclair. Quand il a été ministre de l'Environnement, les gens du Parti vert, en général, n'ont pas été satisfaits de ce qu'il a fait», a expliqué Samuel Dupéré, responsable des communications du Parti vert. Le parti entend profiter de l'absence du PLQ et de l'ADQ pour attirer l'attention sur lui. Xavier Daxhelet est chercheur en photonique. Il enseigne la chimie et la physique à l'École de technologie supérieure. Il a représenté le Parti vert dans Pointe-aux-Trembles en 2003 et a récolté 1,61 % des voix. — Tommy Chouinard

DÉSÉQUILIBRE FISCAL

Audet veut « pas mal plus d'argent »

PAUL ROY

QUÉBEC — Michel Audet n'en démordait pas, hier, à son retour de la conférence fédérale-provinciale des ministres des Finances sur la péréquation: «On veut plus d'argent, pas mal plus d'argent.»

Le ministre des Finances du Québec est rentré bredouille de Niagara-on-the-Lake. Mais s'il déplore le changement d'attitude de Stephen Harper, qui affirmait en décembre, en pleine campagne électorale, qu'il réglerait la question du déficit fiscal, il ne semble pas désespérer: «On est à l'amorce d'une négociation, on n'est pas à la conclusion. Chacun se positionne.»

Et, selon lui, le gouvernement de M. Harper «se positionne» en essayant de réduire les attentes des provinces qui, comme le Québec, veulent plus d'argent. «Mais nous, on n'est pas dupes. Nos attentes sont là, et il faudra y répondre.»

Combien veut-il obtenir? Pas moyen, hier, de lui arracher un

chiffre. «Il y aura des chiffres. Ils ont été mentionnés déjà. Mais actuellement, on est au stade de la négociation, où on essaie de s'entendre sur des grands principes.»

L'un de ces «grands principes», pour le ministre Audet, c'est que la péréquation, cette méthode de redistribution de la richesse entre les provinces, ne fonctionne pas. «Et là-dessus, on s'est entendus pour dire: "Il y a un problème, partons de là et travaillons sur quelque chose qui va marcher." C'est ça qu'on essaie de faire.»

Mauvaise méthode, croit François Legault, porte-parole du Parti québécois en matière de Finances. «On ne s'en va pas négocier sans dire clairement quelles sont nos demandes, sans se fixer une barre.»

Cette «barre», pour François Legault, devrait se situer à 3,9 milliards. Il se base sur le rapport d'un comité d'experts du Conseil de la fédération qui a établi, en mars dernier, qu'il faudrait 10 milliards de plus (3,9 milliards pour le Québec) pour régler le déficit fiscal.

Or, non seulement il reproche à Michel Audet et à son patron, Jean Charest, de ne plus mentionner de montant, mais il leur reproche aussi de s'être piégés en créant le Conseil de la fédération. Ils se retrouvent ainsi à la merci d'un consensus des provinces «plutôt que d'aller négocier directement avec le gouvernement fédéral».

«On n'est pas dupes. Nos attentes sont là, et il faudra y répondre.»

À Michel Audet, plus particulièrement, il reproche d'avoir répété ces derniers jours ce serait long, que ce serait compliqué. «Donc, il enlève de la pression sur le gouvernement fédéral. Et il a même dit que le règlement du déséquilibre fiscal serait subordonné à l'existence de surplus à Ottawa. Alors, que va proposer Michel Audet si tous les surplus à Ottawa sont utilisés à

d'autres fins (dépenses militaires, baisse de la TPS...) que d'envoyer de l'argent aux provinces?»

Là-dessus, le ministre Audet ne s'inquiète pas: «Je vous signale qu'il y a encore 12 milliards de surplus cette année. Donc, il n'y a personne qui anticipe qu'il y aura des déficits dans un avenir très prévisible...»

Le chef de l'Action démocratique, Mario Dumont, avait également son mot à dire sur la performance du ministre des Finances Michel Audet à Niagara-on-the-Lake. «On a l'impression de voir le ministre des Finances d'une province mineure, alors que le Québec a toujours été, dans tous les enjeux, un joueur majeur au Canada.»

Citant des données publiées hier matin par l'Institut de la statistique du Québec, le chef adéquate s'est inquiété de ce que le Québec n'ait connu qu'une croissance de 0,9 % pour le premier trimestre de 2006, alors que la croissance canadienne était de 3,8 %.

Appels entrants illimités

Faites vite ! Offre d'une durée limitée.

25\$

par mois

- › Appels locaux entrants illimités
- › 100 minutes de jour en semaine
- › 1000 minutes soirs et week-ends dès 19 h

EN PRIME ! 3 mois illimités.

- › Appels locaux
- › Messages textes
- › Messages images
- › Chattez gratuitement avec MSN® Messenger et Yahoo!® Messenger

À partir de 25 \$

Motorola L2

Sony Ericsson Z520a

Avec Entente Fido®

- fido** LES MAGASINS ET PARTENAIRES DÉTAILLANTS
- LAVAL ET RIVE-NORD**
 Carrefour du Nord, St-Jérôme
 Carrefour Laval
 Centre Laval
 Galeries Rive-Nord, Repentigny
 Place Rosemère
 ACTION-PAGE INC.
 1704, boul. Des Laurentides, Laval
 CELTEL MOBILITÉ
 1637, boul. Daniel-Johnson, Laval
 ZONE MOBILE
 367, boul. Arthur-Sauvé, St-Eustache
- RIVE-SUD**
 Mail Champlain
 Promenades Saint-Bruno
 ACTION-PAGE INC.
 1836, chemin Chambly, Longueuil
 COMMUNICATIONS AIRFLEX INC.
 8050, boul. Taschereau, Brossard
 COMPTOIR PLACE LONGUEUIL
 825, rue St-Laurent, Longueuil
 ZONE MOBILE
 3310, boul. Taschereau, Greenfield Park
 Métro Longueuil
 Galeries Saint-Hyacinthe
- GRAND MONTRÉAL**
 1004, rue Sainte-Catherine Ouest
 Carrefour Angrignon
 Centre Rockland
 Centre Eaton
 Fairview Pointe-Claire
 Les Galeries d'Anjou
 Place Versailles
 Place Vertu
 ACTION-PAGE INC.
 4960, boul. Décarie, Montréal
 1221, boul. St-Zotique Est, Montréal
 3451, rue Ontario Est, Montréal
 4328, boul. Henri-Bourassa Est, Montréal
 CELLUMAX INC.
 Complexe Desjardins, Montréal
 307, rue Emery, Montréal
 CELTEL MOBILITÉ
 35, rue Beaubien, Montréal
 121, avenue Mont-Royal Ouest, Montréal
 6571, avenue Somerled, Montréal
 6295, rue Victoria, Montréal
 6245, boul. Métropolitain, St-Léonard
 245, boul. Côte-Vertu, Ville Saint-Laurent
 COMMUNICATIONS AIRFLEX INC.
 4046, boul. Jean-Talon Est, Montréal
 5613, avenue du Parc
 CONNECTION MOBILE
 1476, avenue du Collège, Ville Saint-Laurent
 DIVINE LINKS LTD.
 1464, boul. Schevchenko, LaSalle
 DURA TECH
 5040, boul. Métropolitain Est, Montréal
 FIDEL COMMUNICATIONS (DEL TECHNOLOGY)
 4351, avenue Papineau, Montréal
 3820, rue St-Denis, Montréal
 FIRST CONE FINANCIAL SERVICES
 5175B, rue Sherbrooke Ouest, Montréal
 FOXCOM
 Galeries Normandie, Montréal
 4282, boul. Métropolitain Est, St-Léonard
 MONDE DIGITAL
 1249, rue Antonio-Barbeau, Montréal
 MULTI-CELL COMMUNICATIONS
 2900, rue Masson, Montréal
 Centre de la Pointe, Pointe-aux-Trembles
 PÈRE DU CELLULAIRE (LE)
 4889, rue Larry Est, St-Léonard
 POSITIVE ELECTRONIQUE PEP INC.
 200, boul. d'Anjou, bureau 128, Châteauguay
 895, rue de la Gauchetière O., Montréal
 4112, rue Jean-Talon Est, Montréal
 SERVICES DE COMMUNICATION CELLULAIRE INC.
 4605, rue Ste-Catherine Est, Montréal
 STATION CELLULAIRE
 2340, rue Guy, Montréal
 109, rue Viger, Montréal
 UP CLOSE
 Centre Eaton
 ZONE MOBILE
 3237, boul. des Sources, Dollard-des-Ormeaux
 Place Alexis Nihon, Montréal
 Centre Domaine, 3235, avenue de Granby, Montréal
 436, rue Jean-Talon Ouest, Montréal
 680, rue Larry Est, Montréal
 Centre d'achat Langelier

Abonnez-vous dès maintenant en composant le **1 888 945-FIDO (3436)** ou achetez sur **fido.ca**

Les frais mensuels d'accès au réseau de 6,95\$ (frais non gouvernementaux), les frais mensuels du service d'appel d'urgence 911 (75¢), les taxes, les frais d'interurbain et d'itinérance ainsi que les autres frais applicables sont en sus. Pour obtenir de l'information sur ces frais, visitez fido.ca. Les prix des appareils illustrés sont de 25\$ (Motorola L2) et de 50\$ (Sony Ericsson Z520a) à l'activation d'un forfait mensuel avec Entente Fido ou jusqu'à épuisement des stocks. L'offre du forfait mensuel Appels entrants illimités à 25\$ est en vigueur jusqu'au 8 août 2006 avec Entente Fido et s'applique aux appels locaux seulement. Chaque minute supplémentaire d'appel local coûte 30¢. Le temps d'attente des appels faits et reçus dans le réseau élargi ne fait pas partie du temps d'attente compris de ce forfait mensuel et est facturé au tarif de 25¢ la minute. L'offre de trois mois d'appels locaux, de messages textes, images et messages instantanés illimités prend fin le 8 août 2006 et s'applique à toute nouvelle activation d'un forfait mensuel de temps d'attente avec Entente Fido. Elle permet l'envoi et la réception illimités, pendant la durée de l'offre, de ce qui suit: i) messages textes et instantanés illimités d'un mobile au Canada à un client d'un fournisseur de sans-fil canadien ou américain; ii) appels locaux, à l'exception des appels locaux faits ou reçus dans le réseau élargi; iii) messages images et vidéo d'un mobile au Canada à un client d'un fournisseur de sans-fil canadien ou américain; iv) appels locaux, à l'exception des appels locaux faits ou reçus dans le réseau élargi; v) messages images et vidéo d'un mobile au Canada à un client d'un fournisseur de sans-fil canadien ou américain. Sous réserve de la politique d'utilisation équilibrée de Fido. Yahoo! et le logo Yahoo! sont des marques de commerce et/ou déposées de Yahoo! Inc. Microsoft et MSN sont des marques déposées de Microsoft Corporation aux États-Unis et/ou dans d'autres pays. Fido est une marque déposée de Fido Solutions Inc.

Fido vous attend aussi dans les points de vente participants de la grande région de Montréal :



ACTUALITÉS

Ottawa pourrait réglementer les gras trans

CHARLES CÔTÉ

Le ministre fédéral de la Santé, Tony Clement, veut convaincre ses collègues conservateurs de changer d'idée et d'appuyer un règlement prévoyant l'élimination des gras trans dans l'alimentation.

« Notre parti ne voit pas de problème si la réglementation porte sur la santé des Canadiens », a affirmé M. Clement en entrevue à *La Presse*.

Dans un rapport dévoilé hier, un comité de Santé Canada recommande la quasi-élimination des gras trans.

Les gras trans causent des problèmes de santé, notamment en faisant augmenter le « mauvais » cholestérol dans le sang et en faisant baisser le « bon », ce qui accroît les risques de crise cardiaque et d'accident vasculaire.

Le comité était coprésidé par la Fondation des maladies du cœur et un fonctionnaire de Santé Canada. Il propose d'éliminer virtuellement les gras trans d'origine industrielle d'ici 2010. Dans le monde, seul le Danemark a agi en ce sens. Et selon le comité, l'expérience danoise est un succès.

Le rapport du comité fait suite à une résolution des Communes sur l'élimination des gras trans. Cette résolution, adoptée en novembre 2004, avait été proposée par le Nouveau Parti démocratique et appuyée par le Bloc québécois et la plupart des libéraux, alors minoritaires. Mais 69 députés conservateurs et quatre libéraux avaient voté contre.

Les gras trans causent des problèmes de santé, notamment en faisant augmenter le « mauvais » cholestérol dans le sang et en faisant baisser le « bon », ce qui accroît les risques de crise cardiaque et d'accident vasculaire.

Selon M. Clement, qui a été élu en 2006, les conservateurs pourraient changer d'idée. « J'ai parlé à plusieurs députés et leur position s'expliquait en partie par un manque de données scientifiques, dit-il. Depuis, il y a beaucoup de nouvelles données et ce nouveau rapport en fait partie. »

Il affirme qu'il fera une proposition au Conseil des ministres l'automne prochain.

Les gras trans se sont répandus depuis 30 ans en remplacement des gras d'origine animale. Ils sont obtenus en ajoutant de l'hydrogène à des huiles végétales. Leur avantage: ils résistent à l'oxydation, ce qui facilite la conservation des aliments. Ils confèrent aussi la texture légère recherchée

ment, nous aurions préféré une autre approche.»

Hélène Jacques, professeure de nutrition à l'Université Laval, était aussi membre du comité. Selon elle, l'approche actuelle, basée sur l'étiquetage et les campagnes d'information, a atteint ses limites.

« Vers 2000, la consommation canadienne de gras trans était de 8 grammes par jour, dit-elle.

Depuis, c'est descendu à 6 grammes. Mais il faut encore baisser de 55 % pour arriver à notre recommandation, qui est de 2 à 3 grammes par jour pour une personne moyenne. Pour cela, il faut un cadre réglementaire. »

La réglementation aura l'avantage de profiter à tous les consommateurs, y compris ceux qui ne lisent pas les étiquettes ou qui sont moins bien informés sur la santé et l'alimentation, affirme le rapport.

L'enjeu est de taille, rappelle Mme Jacques: « Selon des études basées sur l'impact des gras trans sur le cholestérol, chaque tranche de 2 % d'augmentation de la part des gras trans dans le total calorique entraîne une hausse de

5 % du risque cardiovasculaire, dit-elle. Mais les études de population portant sur le taux de mortalité montrent un impact encore plus grand. »

Le comité propose de limiter la teneur en gras trans des aliments à 5 % du total des graisses qu'ils contiennent. Sur le marché, actuellement, de nombreux produits, comme certains biscuits, des poudings ou du maïs soufflé, affichent une teneur de plus de 25 % de gras trans.

Cela fait 15 ans qu'on s'inquiète au Canada de l'impact des gras trans sur la santé. Leur étiquetage est obligatoire depuis décembre dernier. Le comité propose un délai de deux ans pour adopter la réglementation afin de confirmer les produits de remplacement, et une autre période de deux ans pour mettre en œuvre la réglementation.

GRAS TRANS
Devrions-nous légiférer pour limiter les gras trans? Répondez sur www.cyberpresse.ca




Soyez à la mode avec PARA

Vous pourriez GAGNER une transformation beauté complète, incluant une garde-robe conçue par un designer.

Prix d'une valeur de 5 000 \$ comprenant une journée dans un spa et une séance de magasinage.

Pour participer, veuillez remplir un bulletin de participation et le déposer dans la boîte de tirage chez un détaillant PARA participant ou visiter le site www.para.com. Le concours se termine le 31 juillet 2006.

7 \$ DE RABAIS

Contenant de 3,78 L
Peinture d'intérieur ULTRA sélectionnée
Le solde se termine le 9 juillet 2006.

PEINTURES
PARA
Du style mur à mur
para.com



Céramique
Fini Coquille d'oeuf
Durable • Résistante aux taches
Murs et boiseries

ULTRA Suède
Fini design
Sans lustre • Lavable
Murs

Soyez à la mode avec PARA
Vous pourriez GAGNER une transformation beauté complète, incluant une garde-robe conçue par un designer.

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Province : _____ Code postal : _____

Tél. (jour) : () _____ Tél. (soir) : () _____

Courriel : _____

Détaillant participant : _____ Ville : _____

Aucun achat requis. Bulletins de participation acceptés chez les détaillants PARA participants ou par le site www.para.com. Le gagnant sélectionné devra répondre correctement à une question d'arithmétique réglementaire. Les chances de gagner dépendent du nombre de bulletins de participation reçus. Le concours se termine le 31 juillet 2006. Le règlement complet du concours est disponible chez votre détaillant PARA ou à www.para.com.

<p>Est de Montréal</p> <p>Le Gardeur Peintures JC 96 inc. 330C Charles-Marchand J5Z 4P1 (450) 582-9688</p> <p>Repentigny Boutique Ananas inc. 409 rue Notre Dame J4A 2T2 (450) 657-8067</p> <p>Saint-Sulpice Entrepôt de la Peinture inc. 74 Route 343 J5W 4L5 (450) 589-2226</p> <p>Terrebonne Peinture des Seigneurs inc. 550 boul. des Seigneurs J6W 1T3 (450) 492-0880</p> <p>Montréal Métropolitain</p> <p>LaSalle La Maison du Peintre inc. 8451 boul. Newmann H8N 2Y7 (514) 365-4110</p> <p>Montréal Quincaillerie Latendresse enr. 11837 Notre Dame Est H1B 2Y1 (514) 645-8874</p>	<p>Quincaillerie Côte des Neiges inc. 5605 Côte des Neiges H3T 1Y8 (514) 343-0555</p> <p>Quincaillerie Bernier inc. 4638 Saint-Denis H2J 2L3 (514) 844-8838</p> <p>Décoration 8056 enr. 8042 Saint-Hubert H2R 2P3 (514) 270-3944</p> <p>La Maison du Peintre inc. 160 rue Sauvé H3L 2V7 (514) 381-8524</p> <p>La Maison du Peintre inc. 5126 Beaubien Est H1T 1V7 (514) 254-9401</p> <p>Quincaillerie Parc & Bernard inc. 5742 Avenue du Parc H2V 4H1 (514) 948-5610</p> <p>Centre de décoration Peinture Pro inc. 3394 Jean-Talon Est H2A 1W8 (514) 725-1490</p> <p>Centre de la Couleur Bernier 1451 Fleury Est H2C 1S3 (514) 382-4961</p> <p>Quincaillerie C. Bélanger ltée 2918 Masson H1Y 1X3 (514) 374-2121</p>	<p>Quincaillerie Beaubien inc. 3194 Beaubien Est H1Y 1H4 (514) 727-0525</p> <p>Montréal-Nord</p> <p>Quincaillerie Charlevoix inc. 4690 Charlevoix H1H 1T9 (514) 322-2031</p> <p>Pierrefonds Quincaillerie Gérard Raymond inc. 15729 boul. Pierrefonds H9H 3X6 (514) 620-4235</p> <p>Nord de Montréal</p> <p>L'Annonciation F. Daudelin 400 Principale J0T 1T0 (819) 275-2694</p> <p>Laval La Maison du Peintre inc. 2975 boul. De la Concorde Est H7E 2B5 (450) 661-4111</p> <p>Sainte-Marguerite Eugène Monette inc. 310 chemin Sainte-Marguerite J0T 1L0 (450) 228-2526</p> <p>Saint-Eustache BMR Rénovaprix inc. 226, 25^e Avenue J7P 4Z8 (450) 472-3000</p>	<p>Quincaillerie Guy Racine ltée 335 boul. Chomedey H7V 3S7 (450) 681-7575</p> <p>Mont-Tremblant Claude Forget inc. 302 rue de Saint-Jovite J8E 1A1 (819) 425-2784</p> <p>Sainte-Adèle Rona Jules Ripoll & Fils 961 boul. Sainte-Adèle J8B 2M4 (450) 229-3566</p> <p>Sainte-Agathe Lortie & Martin ltée 20 Saint-Paul Est J8C 3M3 (819) 326-3844</p> <p>Sainte-Anne des Lacs Matériaux Sainte-Anne des Lacs 645 chemin des Lacs J0R 1B0 (450) 224-8638</p> <p>Sainte-Marguerite Eugène Monette inc. 310 chemin Sainte-Marguerite J0T 1L0 (450) 228-2526</p> <p>Saint-Eustache BMR Rénovaprix inc. 226, 25^e Avenue J7P 4Z8 (450) 472-3000</p>	<p>Planchers de Bois Franc M.C. inc. 66 boul. Industriel, local 85 J7R 5C2 (450) 472-4288</p> <p>Saint-Jérôme Matériaux J.C. Brunet 1500 boul. Saint-Antoine J7Z 7M2 (450) 432-9340</p> <p>R Marci & Frères inc. 905 de la Salette J5L 2J4 (450) 432-6767</p> <p>Saint-Sauveur-des-Monts H. Dagenais & Fils inc. 304 Principale J0R1R0 (450) 227-2649</p> <p>Val David Eugène Monette inc. 2650 rang Doncaster J0T 2N0 (819) 322-3833</p> <p>Ouest de Montréal</p> <p>Hudson Hudson Hard and Supply 490 Principale J0P 1H0 (450) 458-2001</p> <p>Saint-Zotique Céramique Élégance 400C Principale J0P 1Z0 (450) 267-1209</p>	<p>Vaudreuil-Dorion Loyola Schmidt ltée 243 boul. Hardwood J7V 1Y3 (450) 455-5641</p> <p>Sud de Montréal</p> <p>Boucherville Rona Boucherville Touraine inc. 585 de Touraine J4B 5E4 (450) 655-1340</p> <p>Chambly Osliguy & Frères inc. 1000 boul. Industriel J3L 6Z7 (450) 463-4371</p> <p>Châteauguay Quincaillerie Luc Archambault inc. 210 boul. Saint-François J6J 5W5 (450) 641-3020</p> <p>Quincaillerie Centrale FM 285 boul. d'Anjou J6J 2R4 (450) 691-2211</p> <p>R Marci & Frères inc. 99 Principale J6K 1G2 (450) 692-9992</p> <p>Iberville Ferrothermie Houle inc. 365 2^e Avenue J2X 2B7 (450) 346-5454</p>	<p>La Prairie Maison Sensass inc. 635 boul. Taschereau J5R 1V5 (450) 659-7167</p> <p>Lachute Boutique Michel Dauphinais 545 Principale J8H 1Y6 (450) 562-3196</p> <p>Longueuil La Maison du Peintre inc. 2203 Chemin Chambly J4J 3Z2 (450) 463-7426</p> <p>Mariève Quincaillerie Rouville inc. 655 Sainte-Marie CP 328 J3M 1J4 (450) 460-4496</p> <p>Mont-Saint-Hilaire Décor Saint-Hilaire inc. 313 Laurier J3H 3N8 (450) 464-2141</p> <p>Napierville A & F Foucault ltée 701 Route 219 J0J 1L0 (450) 245-3677</p> <p>Saint-Bruno Ferrothermie Mandeville inc. 1639 Montarville J3V 3T8 (450) 653-4042</p>	<p>Saint-Constant R Marci & Frères inc. 254 Montée Saint-Régis J5A 2E7 (450) 632-4727</p> <p>Saint-Jean-sur-Richelieu Saint-Jean BMR inc. 210 boul. Saint-Joseph J3B 1W7 (450) 359-1311</p> <p>Mercier & Mercier 1075 boul. du Séminaire Nord J3A 1R2 (450) 348-2323</p> <p>Saint-Lambert Quincaillerie Rousseau inc. 463 Victoria J4P 2J1 (450) 671-3267</p> <p>Salaberry-de-Valleyfield Matériaux Miron inc. 230 boul. Mgr. Langlois J6S 0A7 (450) 373-7272</p> <p>Le Centre du Peintre 180 rue Alexandre J6S 5S5 (450) 373-5323</p>
--	---	---	---	---	---	---	--

SUITES DE LA UNE

Si le lit vous intéresse

VIAGRA

Suite de la page A1

Le bénéficiaire doit au préalable obtenir une ordonnance d'un urologue ou d'un omnipraticien à la recommandation d'un urologue. Le Ministère rembourse un maximum de six comprimés par mois.

D'une année à l'autre, le total des remboursements pour l'achat de Viagra varie de quelques dizaines de milliers de dollars pour une moyenne de 961 700\$ au cours des cinq dernières années.

Selon des chiffres obtenus par *La Presse* grâce à la Loi sur l'accès à l'information, l'année la plus coûteuse a été 2004-2005 avec des remboursements totaux de 1 089 000\$. L'année la moins coûteuse a été 2003-2004, où près de 878 000\$ ont été remboursés.

Pour des raisons restées inexplicables hier, le chiffre de 600 000\$ avancé par la porte-parole du Ministère pour l'année 2005-2006 ne concorde pas avec celui (942 500\$) avancé par la direction de l'accès à l'information du même ministère. M^{me} Price avance l'hypothèse qu'on nous aurait fourni une estimation pour cette période.

Le Viagra est offert en trois concentrations: 25, 50 et 100 milligrammes. En pharmacie, le médicament coûte entre 10,50\$ et 11,50\$ le comprimé.

Au total, on dénombre 837 000 anciens combattants au Canada. En 2005-2006, le Ministère a remboursé une somme de 123,2 millions de dollars pour des médicaments de toutes sortes. Selon les différents volets du programme et la condition des bénéficiaires, les remboursements couvrent entre 80 et 100% des coûts.

Pour et contre

La décision, prise par le ministère des Anciens combattants en

2000 d'inscrire le Viagra sur la liste des médicaments remboursables avait suscité des réactions divergentes au pays. Par exemple, l'Association des amputés de guerre avait vigoureusement appuyé l'initiative.

Et lorsque la députée conservatrice Elsie Wayne avait dénoncé la décision, la qualifiant de ridicule en regard de tous les problèmes de l'armée à l'époque, les Amputés de guerre avaient répliqué par un communiqué cinglant. Un des principaux dirigeants, Cliff Chadderon, aujourd'hui président de l'organisme, avait alors déclaré publiquement utiliser du Viagra, ce qui l'aidait à maintenir « une attitude jeune » face aux activités physiques et à la vie en général.

Toujours au moment de l'approbation, le ministère des Anciens combattants du Canada disait recevoir des centaines de demandes par mois pour que le petit losange bleu fasse partie des médicaments remboursés. Santé Canada en avait approuvé l'utilisation au pays un an plus tôt, soit en mars 1999.

Selon M^{me} Price, le Ministère ne rembourse pas d'autres types de médicaments oraux destinés à traiter les problèmes d'infertilité. Par contre, au moment de l'annonce des changements, le Ministère disait accorder un soutien financier à l'égard d'autres types de thérapie contre la dysfonction érectile.

À l'été 2000, un comité de la Défense nationale chargé de la révision de la gamme des soins de santé offerts aux membres des Forces canadiennes avait recommandé d'ajouter le Viagra à la liste des médicaments admissibles. Il a cependant été impossible hier d'obtenir de ce ministère des chiffres quant aux dépenses annuelles imputables à la prescription ou au remboursement du médicament aux membres admissibles.

Une surtaxe pour financer le sport et la culture dans Ville-Marie

PISCINE

Suite de la page A1

Les 15 millions récoltés serviront à construire deux piscines (une dans le Centre-Sud et l'autre au centre Jean-Claude-Malépart). Le reste de l'argent servira à aménager un centre communautaire dans le village Shaughnessy.

Le maire de Ville-Marie, Benoît Labonté, a refusé d'accorder une entrevue hier. Il publiera un communiqué aujourd'hui dans lequel il expliquera les raisons de cette taxe spéciale. Selon lui, les besoins en matière d'installations communautaires sont criants.

Selon le directeur des affaires publiques de l'arrondissement, Jean-Yves Duthel, le maire a obtenu de nombreux appuis avant d'en arriver à cette solution. « L'arrondissement n'a pas agi en catimini », a dit M. Duthel.

Au nom de l'Institut de développement urbain du Québec, association qui représente l'industrie immobilière commerciale à Montréal, Raymond Bouchard a demandé une rencontre d'urgence avec le maire Labonté.

« C'est malheureux, mais cette mesure va nuire au développement économique », a soutenu M. Bouchard, qui espère être en mesure de travailler en collaboration avec l'arrondissement à l'avenir.

La société Destination centre-ville, qui regroupe 8000 commerces et entreprises, soutient pour sa part qu'elle n'a jamais

été informée de cette surtaxe. Et on s'interroge sur la nécessité du fonds alors que des millions ont été injectés, l'an dernier, dans la construction des bassins destinés à accueillir les Championnats du monde de natation, FINA.

« C'est étrange que cette surtaxe arrive sur la table à la veille d'un congé férié, entre la Saint-Jean-Baptiste et la fête du Canada », s'insurge le directeur général de Destination centre-ville, André Poulin. Et il se demande comment les élus de Ville-Marie peuvent agir de la sorte, alors que le maire de Montréal avait annulé son budget, en décembre dernier, pour respecter sa promesse de geler le fardeau fiscal global des Montréalais.

Ce n'est pas la première fois qu'un arrondissement décide de se prévaloir de son droit, en vertu d'une modification à la Charte de la Ville de Montréal en 2004, d'imposer une surtaxe. Six arrondissements, dont Saint-Léonard (l'arrondissement du responsable des finances de la Ville, Frank Zampino), ont déjà approuvé une taxe semblable.

Plus récemment, les mairesses du Sud-Ouest, de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et du Plateau ont prévenu qu'elles n'auraient pas le choix d'imposer une surtaxe à leurs concitoyens si la ville-centre n'augmente par les budgets d'arrondissement. Le maire de Montréal s'est ensuite engagé à équilibrer plus équitablement les enveloppes budgétaires entre les arrondissements.

Le programme Achat-Québec de WAL*MART

En 1994, à l'arrivée de Wal-Mart au Québec, la direction a mis en place une politique d'achat qui ouvrait la porte aux fabricants québécois de toutes tailles.

Aujourd'hui, Wal-Mart s'approvisionne auprès d'environ 1350 fournisseurs québécois. Parmi eux, on compte des entreprises qui existent depuis plus de 100 ans et d'autres qui sont apparues il y a à peine quelques années.

En 2005, Wal-Mart a injecté plus d'un milliard et demi de dollars dans l'économie québécoise et tout ça s'est traduit par de l'emploi et de la croissance pour des entreprises de chez nous.

Le programme Achat-Québec, c'est bon pour tout le monde.

Cette étiquette identifie en magasin les produits achetés chez des fournisseurs québécois.



TOUS LES SCÉNARIOS...
CINÉMA
 Tous les samedis dans **LA PRESSE**

ACTUALITÉS

La prison pour un commissaire véreux

CHRISTIANE DESJARDINS

« Vous vous êtes déshonoré vous-même en agissant de cette façon. Vous avez déshonoré votre métier d'avocat, votre emploi de commissaire et le système d'immigration du pays », a commenté le juge James Brunton, hier, en imposant six ans de pénitencier à l'ex-commissaire à l'immigration Yves Bourbonnais.

L'homme de 64 ans a reconnu que, en 2001, dans le cadre de ses fonctions de juge à la division d'appel de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié, il avait exigé d'une quinzaine de personnes des sommes allant jusqu'à 15 000\$ en contrepartie d'une réponse favorable à leur demande d'immigration.

Court-circuitant son procès, qui devait s'ouvrir en septembre et durer trois mois, Bourbonnais a plutôt décidé de plaider coupable hier matin à 30 chefs d'accusation, soit 15 d'entrave et 15 de complot d'entrave. La peine de six ans était une suggestion commune de la Couronne et de la défense. La trouvant raisonnable,

le magistrat l'a entérinée. Bourbonnais a immédiatement pris le chemin des cellules.

Toute cette affaire prend sa source en septembre 2000, quand la GRC a appris qu'un homme soutenait que, moyennant rétribution, il pouvait influencer sur les décisions de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié.

La GRC a amorcé son enquête, notamment avec de l'écoute électronique et l'aide d'un homme à

recevait d'avance les dossiers qui allaient lui échoir en appel. Il transmettait à ses complices l'information nominative sur les demandeurs, à qui les complices se chargeaient alors de proposer un marché: en échange d'argent, ils obtiendraient une réponse positive du commissaire qui allait réviser leur cas en appel.

Parmi les demandeurs visés se trouvaient des gens qui faisaient l'objet d'une mesure de renvoi en raison d'actes criminels,

même s'ils ont eu une réponse favorable de Bourbonnais. Quoi qu'il en soit, Bourbonnais et ses complices se seraient partagé l'argent récolté, mais on ignore dans quelle proportion.

Les complices de Bourbonnais ont tous plaidé coupables il y a quelques mois et ont écopé de peines variables. Franco Macaluso, un tailleur de 72 ans et vieil ami de Bourbonnais, a écopé 22 mois, tandis que Nirmal Singh a eu 31 mois. Ces deux hommes s'occupaient principalement des demandeurs d'origine indienne. Pour les demandeurs d'origine asiatique, Bourbonnais pouvait compter sur Lam Woon Wong, qui a déjà été président de la chambre de commerce chinoise de Montréal, ainsi que sur Keung Lieu. Ces derniers ont écopé respectivement de 36 et 20 mois de prison. Le procureur Garcia a insisté hier sur le fait que l'acteur principal dans toute cette affaire était Bourbonnais. C'est lui qui avait le pouvoir, a-t-il dit.

Ce n'est pas la première fois que Bourbonnais a maille à partir

avec la justice. En 1988, au terme d'un procès devant jury, il avait été déclaré coupable d'abus de confiance, pour avoir vendu sans droit des classeurs provenant de trois palais de justice. Bourbonnais était alors haut fonctionnaire au ministère de la Justice. Il était directeur régional adjoint des greffes en Montérégie. Cette tâche dans son parcours professionnel, pour laquelle il a obtenu un pardon, ne l'a pas empêché d'être nommé commissaire à la Commission de l'immigration en 1996 par le gouvernement libéral de Jean Chrétien.

En 2001, quand la GRC a perquisitionné dans les bureaux de la Commission dans l'affaire qui nous occupe, Bourbonnais a été suspendu avec solde jusqu'à la fin de son mandat, en 2003. Il a été accusé en mars 2004. Aussi étonnant que cela puisse paraître, Bourbonnais a tenté de faire payer ses frais d'avocats par la Commission de l'immigration. Comme celle-ci a refusé, il s'est adressé à la Cour fédérale, où il n'a pas eu plus de succès. Il a interjeté appel de cette décision, sans succès.

« Vous vous êtes déshonoré vous-même en agissant de cette façon. Vous avez déshonoré votre métier d'avocat, votre emploi de commissaire et le système d'immigration du pays. »

qui l'homme en question avait offert ses services. L'enquête révèle que le commissaire Yves Bourbonnais est au cœur de cette affaire et que des complices servent de rabatteurs. M^c Lucio Garcia, procureur de la Couronne, a expliqué hier au juge Brunton que Bourbonnais

d'autres qui s'étaient vu refuser une demande de parrainage, parfois pour des raisons de sécurité nationale, et un qui s'était vu refuser le statut de réfugié. Certains ont accepté de payer, pour une somme totalisant 33 600\$, révèle l'enquête. D'autres soutiennent ne pas avoir versé un sou

NOUVELLE FÉDÉRATION D'ENSEIGNANTS

Guerre de tranchées en vue

MALORIE BEAUCHEMIN

Au moment où les syndicats enseignants récemment désaffiliés annoncent la création d'une nouvelle fédération, leur ancienne centrale, la CSQ, conteste les résultats des référendums et entend traîner les organisations fautives jusqu'en Cour supérieure.

La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) a finalement vu le jour, hier, trois semaines après les référendums de désaffiliation où neuf syndicats d'enseignants (dont deux après révision) ont décidé de claquer la porte de la Centrale des syndicats du Québec, après avoir été longtemps en désaccord avec plusieurs positions de la CSQ.

« Nous voulons nous assurer que les positions qu'on va soutenir sont celles que défendent les enseignants. On veut redonner confiance aux membres dans le syndicalisme », a affirmé Nicole Frascadore, élue hier matin à la présidence de cette nouvelle organisation syndicale, forte de 27 000 membres.

La nouvelle fédération entend se pencher sur l'implantation de la réforme scolaire, l'entente sur l'équité salariale, l'autonomie des enseignants et les services aux élèves en difficulté. Les dirigeants n'excluent pas des alliances avec les grandes centrales syndicales, même avec la CSQ, qu'ils viennent de quitter.

Le problème, c'est que la CSQ ne reconnaît pas du tout cette nouvelle fédération. Pire encore, elle conteste les résultats des référendums de la plupart des syndicats dissidents et entend déposer dans les prochains jours une requête à la Cour supérieure, après avoir expédié des mises en demeure la semaine dernière.

Selon le président de la CSQ, Réjean Parent, seuls les syndicats des Basses-Laurentides et de la Seigneurie des Mille-Îles ont pleinement respecté les statuts et règlements convenus entre la CSQ et ses affiliés. La nouvelle fédération nie carrément avoir reçu une mise en demeure de la part de la CSQ.

Les sept autres syndicats qui forment la nouvelle fédération sont: l'Alliance des professeurs de Montréal et les syndicats de l'enseignement de la Haute-Yamaska, de la région de Laval, de l'Ouest-de-Montréal, de l'Outaouais, de la Pointe-de-l'Île et des Seigneuries.

Marché Jean-Talon piétonnier Retour devant les tribunaux



PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE ©

Le projet de piétonnisation du marché Jean-Talon vient de trébucher: les gestionnaires du marché ont porté en appel le récent jugement autorisant l'arrondissement à réserver l'accès aux piétons durant les fins de semaine, a appris *La Presse*. La décision de la Corporation de gestion des marchés publics de Montréal a pris de court l'arrondissement de Rosemont-La Petite Patrie. L'arrondissement prévoyait adopter sa réglementation la semaine prochaine. La piétonnisation serait donc entrée en vigueur dès le 14 juillet. La réglementation pourrait tout de même être adoptée, mais l'initiative jette une douche froide sur les pourparlers. — Sébastien Rodrigue

Des compteurs d'eau pour les entreprises de Montréal d'ici 2010

SARA CHAMPAGNE

Toutes les entreprises de Montréal devront obligatoirement être munies d'un compteur d'eau d'ici 2010. Cela signifie qu'à *La Presse*, comme dans 30 000 autres immeubles institutionnels, commerciaux ou industriels (ICI), les employeurs devront payer, notamment, pour étancher la soif de leur personnel.

L'administration Tremblay-Zampino, qui caressait l'idée depuis 2002, cherche depuis hier un consortium privé qui aura le mandat d'installer près de 30 000 compteurs d'eau. La Ville exigera que toutes les entreprises préparent la tuyauterie pour recevoir le compteur, répondent à un questionnaire sur leur consommation

et permettent l'inspection et le remplacement des appareils de mesure.

En contrepartie, la Ville veut mettre à la disposition des entreprises un site Internet où elles pourront accéder à de l'information sur leurs habitudes de consommation. Les compagnies pourront aussi enregistrer des plaintes concernant l'installation de leur compteur d'eau.

Le responsable des infrastructures, de la voirie et de la gestion de l'eau au comité exécutif de la Ville, Sammy Forcillo, a d'entrée de jeu assuré que le consortium qui installera les compteurs ne sera responsable que de l'entretien.

« Il n'est aucunement question ici d'un partenariat public-privé (PPP), a dit M. Forcillo. La Ville

veut rester et demeurera propriétaire de son réseau. »

Grâce aux compteurs, la Ville prévoit fournir l'eau aux entreprises à un tarif se situant entre 1,20\$ et 1,60\$ le mètre cube. Cela couvrira les frais de protection en cas d'incendie ou de bris de conduite.

Et on assure qu'il n'est pas question de tarifier les propriétaires résidentiels.

Par ailleurs, la Ville a l'intention de s'attaquer au réseau, qui coule de partout. Pour ce faire, 2200 appareils de mesure (débitmètres) et de régulation seront installés en même temps que les compteurs.

Le responsable du projet, Jean-Pierre Pilon, explique que le réseau d'eau de Montréal n'est pas instrumenté. Encore moins

de façon numérique. « Grâce à ces installations, la Ville pourra diminuer la pression de l'eau la nuit dans certains quartiers résidentiels. Montréal sera aussi en mesure de savoir d'où proviennent les fuites, qui entraînent 40% de pertes de l'eau potable chaque année », explique M. Pilon.

En tout, les trois phases du projet sont évaluées à 150 millions de dollars. L'installation des compteurs coûtera à elle seule 70 millions. Entre 30 et 75 millions seront investis dans la phase de régulation du réseau. Montréal entend financer le projet en plusieurs années grâce notamment à 65 millions provenant du Fonds de la gestion de l'eau, créé en 2004.

CIRCUIT MONDIAL DE VOLLEYBALL DE PLAGE

SWATCH

FIVB

ÇA VA R'VOLLEY!

12 au 16 juillet - Stade Uniprix, Montréal

514-790-1245
1-800-361-4595
ADMISSION.COM

www.volleyballdeplage.com

Le géant des studios sous la loupe du fisc

CINÉMA

Suite de la page A1

Selon une source proche de l'enquête, cette perquisition s'inscrit dans une série de 18 perquisitions effectuées conjointement par Revenu Québec et la Sûreté du Québec le 14 juin partout dans la province.

Baptisée Projet Béquille, l'opération policière découle d'une enquête sur un réseau de facturations frauduleuses dans le domaine de la construction. Selon Revenu Québec, certaines des entreprises visitées ont produit des factures de complaisance sans fournir les travaux mentionnés sur les factures, lesquelles totalisent 60,1 millions de dollars.

Le Projet Béquille a fait les manchettes en raison d'une fusillade survenue lors d'une des perquisitions, à Saint-Sulpice, près de Repentigny. Yves Beauchamp, 53 ans, l'un des suspects visés par l'opération policière, a été abattu par les agents de la SQ après avoir tiré et atteint un policier.

Certaines entreprises visitées durant cette opération sont également soupçonnées de demander des remboursements de la taxe sur les intrants (RTI), des crédits de taxe sur les intrants (CTI) et des dépenses fiscales à partir de fausses factures. Revenu Québec soutient également que certaines entreprises

payaient leurs employés au noir. M. Trudel dit ignorer que d'autres perquisitions ont eu lieu. «Quatre personnes sont venues pour vérifier les taxes. Jamais il n'y a eu de policiers qui sont venus chez nous», dit-il.

Gros budgets

Géant du cinéma au Québec, Michel Trudel est le propriétaire de l'entreprise Locations Michel Trudel et des Studio Mel's. Il a travaillé sur de nombreux films à gros budgets filmés à Montréal, tels *The Score*, avec Marlon Brando et *The Aviator*, le film du réalisateur américain Martin Scorsese mettant en vedette Leonardo DiCaprio.

Fin 2003, Locations Michel Trudel avait fait l'achat des installations cinématographiques de la Ciné Cité Saint-Hubert, sur la Rive-Sud, et des Studios Ice Storm, dans les anciens ateliers Angus, dans l'est de Montréal.

Joint hier, Paul Bronfman, qui a vendu à M. Trudel les studios Ciné Cité à Saint-Hubert, s'est dit peu surpris de l'intérêt du fisc pour les finances de ce dernier. «Ce qui m'étonne, c'est que les enquêteurs n'aient pas mis leur nez là-dedans plus tôt, dit-il. Je n'ai rien de bon à dire à propos de Michel Trudel, alors je préfère en rester là.»

Avec la collaboration de Francis Vaillès

Le PCC aurait accepté des contributions politiques illégales

MALORIE BEAUCHEMIN

Grands défenseurs de la transparence dans le financement des partis politiques, les conservateurs pourraient avoir bénéficié de contributions non déclarées de près de 2 millions de dollars, en raison d'une interprétation mitigée d'une clause de la Loi électorale canadienne.

En effet, la loi prévoit que les frais de participation à un congrès politique doivent être considérés comme des contributions au parti si la personne ne reçoit pas de bénéfices personnels équivalant à la somme déboursée. En d'autres mots, si un militant débourse 100 \$ pour une journée de congrès où il reçoit pour une somme équivalente en repas, cadeaux, hébergement ou autre, cela ne constitue pas une contribution au parti politique.

Or, mardi dernier, le président du Conseil du Trésor, John Baird, déclarait que les frais payés par les participants au congrès du Parti conservateur, qui s'est tenu du 17 au 19 mars 2005 à Montréal, n'avaient pas été considérés par son parti comme des contributions.

«Le Parti libéral entend formuler une plainte auprès du commissaire des élections, a déclaré à *La Presse* le directeur national du Parti libéral du Canada, Steve MacKinnon. C'est très sérieux, il s'agit de millions de dol-

lars non déclarés.» En effet, le congrès aurait accueilli 2900 participants, qui ont payé des frais de 600 \$ chacun, bien que certains aient profité de réductions. Au total, le parti pourrait donc avoir amassé jusqu'à 1,7 million, dont au moins une partie aurait dû, selon la loi, être déclarée comme contribution politique à Élections Canada.

«Le parti conservateur a respecté la loi électorale du Canada dans sa totalité dans l'organisation du congrès 2005, rétorque Dimitri Soudas, porte-parole au cabinet du premier ministre Stephen Harper. Tous les frais qui ont été exigés des délégués ou des gens qui ont assisté au congrès étaient uniquement destinés à couvrir les frais du congrès et non pas à faire des profits.»

Peu importe, soutient Steve MacKinnon, la location de la salle, l'organisation de l'événement ne peuvent pas compter comme des bénéfices personnels déductibles des 600 \$. «C'est difficile à imaginer qu'ils soient arrivés kif-kif, qu'ils aient donné pour 600 \$ de bénéfices personnels à chacun des participants», dit-il.

Le commissaire d'Élections Canada devra trancher si la somme déboursée par les participants constituait une contribution ou s'ils en ont eu pour leur argent.

- Avec la Presse Canadienne.



BUICK

LA GRANDE LIQUIDATION

Canada

PAYEZ SEULEMENT 6% DE TPS!



Taux d'intérêt à 0% sur le financement à l'achat de l'Allure et du Rendezvous 2006⁶



BUICK ALLURE

Système de communication et d'assistance OnStar³

Sécurité 5 étoiles* • Moteur V6 3,8 L de 200 HP

- Freins ABS et antipatinage
- Glaces et rétroviseurs à réglage électrique
- Régulateur de vitesse
- Siège du conducteur réglable à commande électrique
- Télédverrouillage
- Garantie limitée de 4 ans ou 80 000 km

Route: 7,3 L/100 km (39 mi/gal.)
Ville: 12,2 L/100 km (23 mi/gal.)⁷



339 \$/mois⁵

0 \$ de comptant de dépôt de sécurité

Terme de 48 mois à la location
Préparation et transport inclus

24 595 \$ À L'ACHAT⁶



BUICK RENDEZVOUS

Moteur V6 3,5 L de 195 HP • Freins à disque aux 4 roues • Télédverrouillage • Régulateur de vitesse

- Garantie limitée de 4 ans ou 80 000 km

399 \$/mois⁵

0 \$ de comptant de dépôt de sécurité

Terme de 48 mois à la location
Préparation et transport inclus

26 995 \$ À L'ACHAT⁶

Route: 8,5 L/100 km (33 mi/gal.)
Ville: 12,6 L/100 km (23 mi/gal.)⁷



BUICK LUCERNE

Système de communication et d'assistance OnStar³

- Sécurité 5 étoiles⁴
- Moteur V6 3,8 L de 197 HP
- Freins ABS et antipatinage
- Télédverrouillage
- Roues en aluminium, fini usiné
- 6 sacs gonflables
- Siège du conducteur réglable à commande électrique
- Garantie limitée de 4 ans ou 80 000 km

À PARTIR DE 30 995 \$⁶

Route: 7,3 L/100 km (39 mi/gal.)
Ville: 12,2 L/100 km (23 mi/gal.)⁷

COMPAREZ →

Voyez comment Buick se démarque
decouvrezbuick.gmcanada.com

((XM)) Informez-vous au sujet des 3 mois d'essai gratuit du service XM[®].

OnStar[®]



L'Association des concessionnaires Pontiac•Buick•GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs 2006 suivants: Allure CX (4WF19/R7A), Rendezvous CX (4BK26/R7A) et Lucerne CX (4HP69/1CX). Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Conditionnel à l'approbation de crédit de GMAC. Les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits sont en sus et financent leur achat et prennent possession d'un nouveau modèle 2006 ou 2007 entre le 13 mai et le 30 juin 2006. GM se réserve le droit de modifier ou de mettre fin à cette offre et/ou au programme en tout ou en partie pour toute raison que ce soit et en tout temps, sans préavis. 2. Taux d'intérêt à 0% sur le financement à l'achat de l'Allure et du Rendezvous 2006 pour un terme allant jusqu'à 48 mois sur approbation de crédit de GMAC seulement. 3. Comprenant un abonnement de un an gratuit au plan Sain et sauf. Contrat de service requis. Pour obtenir tous les détails et modalités liés au service OnStar, composez le 1 800 667-8677, informez-vous auprès de votre concessionnaire ou consultez le site onstarcanada.com. 4. Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et le passager avant (tests d'impacts frontaux). Essais effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des E.-U. 5. À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois. Frais de transport et préparation inclus. Frais d'immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 15 c/km après 80 000 km. Première mensualité exigible à la livraison. 6. À l'achat, préparation incluse. Transport (1200 \$ pour la Allure et la Lucerne et 1170 \$ pour le Rendezvous), frais d'immatriculation, assurance et taxes en sus. 7. Cote de consommation telle que publiée dans *ÉnerGuide* par Ressources naturelles Canada sur la Allure, le Rendezvous et la Lucerne à boîte automatique 4 vitesses. 8. Pour plus de renseignements, visitez gm.xradio.ca. Le nom XM et ses logos sont des marques déposées de XM Satellite Radio Inc. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat ou de location, à l'exception des programmes de La Carte GM et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Un échange entre concessionnaires peut être requis. Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gmcanada.com.

MONDE

Les nouvelles internationales
en continu sur cyberpresse.ca/monde

LE TOUR DU GLOBE

ÉTATS-UNIS

Sécurité ou liberté d'informer

Le *New York Times* est sous le feu de la critique des républicains pour avoir révélé l'existence d'un programme gouvernemental d'espionnage bancaire. Le président George W. Bush a qualifié de «déplorable» l'article, qui détaille un programme destiné à traquer les mouvements des terroristes. Le secrétaire au Trésor, John Snow, a envoyé une lettre cinglante au journal, et le sénateur Pat Roberts a demandé au renseignement d'évaluer les dommages. — d'après AFP

ÉTATS-UNIS



PHOTO WILLIAM THOMAS CAIN, ASSOCIATED PRESS ©

Un stationnement s'est trouvé inondé hier à Reading, en Pennsylvanie. Le gouverneur de l'État, Ed Rendell, a déclaré l'état d'urgence dans 46 des 67 comtés de l'État.

Crues et évacuations

Les autorités de Pennsylvanie procédaient hier à l'évacuation de 150 000 à 200 000 personnes pour éviter une situation à la Nouvelle-Orléans dans la région de Wilkes-Barre, sous la menace d'une crue de rivière après les pluies des derniers jours. Selon les médias, par ailleurs, 15 000 personnes ont reçu un ordre d'évacuation à Binghamton, ville de l'État de New York frontalière de la Pennsylvanie, qui est baignée par la même rivière Susquehanna. Sept morts ont été enregistrés en Pennsylvanie. — AFP

HAÏTI

Biodiesel et éthanol

Le Brésil et la FAO (Organisation de l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture) se sont engagés à travailler avec le nouveau gouvernement haïtien dans la production de biodiesel et d'éthanol, a annoncé hier un représentant de la FAO à Port-au-Prince. Une mission d'entrepreneurs haïtiens est attendue au Brésil dans le cadre de ce projet, et des techniciens haïtiens seront formés au Brésil, a annoncé un membre de la mission. — d'après AFP

SLOVAQUIE

Coalition rouge-brun

Le parti de gauche Smer, vainqueur des législatives du 17 juin, a opté hier pour une coalition rouge-brun en s'alliant avec l'extrême droite xénophobe (SNS) et le parti nationaliste (HZDS). Seul parti de gauche slovaque à s'être affilié au Parti socialiste européen (PSE), le Smer a obtenu 50 sièges après une campagne contre les réformes libérales menées par le premier ministre sortant Mikulas Dzurinda. Le SNS a obtenu 20 sièges et le HZDS 15 sur les 150 sièges au Parlement. — d'après AFP

ESPAGNE

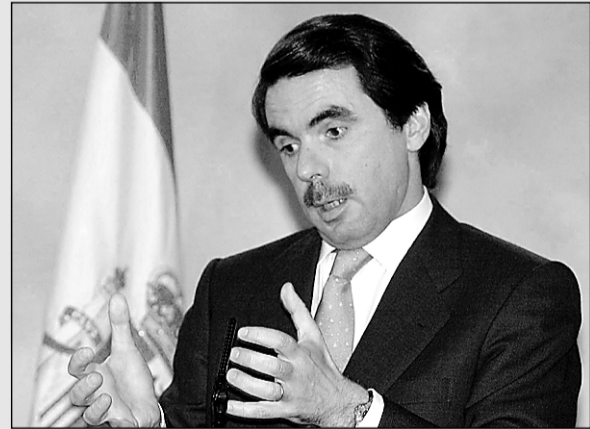


PHOTO ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE ©

L'ancien premier ministre d'Espagne, José Maria Aznar.

Aznar et Murdoch

Le groupe de média News Corporation, dirigé par Rupert Murdoch, a payé depuis septembre 2004 une somme de 12 000 dollars par mois à une société dirigée par l'ex-premier ministre espagnol Jose Maria Aznar, selon des documents transmis à la Commission des opérations en bourse américaine (SEC). «Famaztella SL, une société de conseil en média privée dirigée par Aznar, a fourni des services à l'entreprise (News Corp) en échange de 10.000 euros par mois pour ses services, selon les documents. — d'après AFP

ROUMANIE

Procès d'un « exorciste »

Le procès du prêtre Daniel Corogeanu, accusé d'avoir provoqué la mort d'une religieuse lors d'un rituel d'exorcisme, s'est ouvert hier à Vaslui, en Roumanie, avant d'être ajourné au 23 août à la demande de la défense, a-t-on indiqué de source judiciaire. Le prêtre et quatre religieuses du monastère de Tanacu, accusés d'avoir «soumis à de mauvais traitements» le jeune nonne Irina Cornici, ont clamé leur innocence. — d'après AFP



PHOTO NOOR KHAN, ARCHIVES ASSOCIATED PRESS

Depuis l'arrivée des troupes américaines et étrangères en Afghanistan, dans la foulée des attentats du 11 septembre 2001, la production d'opium a plus que décuplé, et ce, malgré les efforts d'éradication du pavot.

Le Canada en Afghanistan : « une mission suicide »

La guerre à l'opium des Américains nuit au travail des Canadiens

LAURA-JULIE PERREAULT

Les soldats canadiens en Afghanistan peuvent s'attendre à un « carnage » dans leurs rangs cet été, prédit un groupe de réflexion londonien, le Senlis Council. Dans un rapport publié hier, le groupe d'experts soutient qu'en ne se dissociant pas des politiques américaines dans la province de Kandahar, les troupes canadiennes courent à leur perte.

« Les troupes canadiennes paient de leur vie l'adhésion du Canada aux politiques militaires et de lutte contre l'opium des États-Unis dans le sud de l'Afghanistan. Politiques vouées à l'échec », peut-on lire dans la présentation du rapport.

Le Senlis Council n'a pas de mots tendres pour les campagnes de destruction des champs de pavot qu'ont soutenu les Américains au printemps dernier. Selon le directeur général du groupe, Emmanuel Reinert, joint à Londres hier, cette initiative a donné un sérieux coup de main aux talibans qui essaient de reprendre le contrôle de la région de Kandahar. Craignant de voir leur gagne-pain s'envoler en fumée, les paysans de la région de Kandahar payent pour que les talibans défendent leurs terres. « Les talibans sont vus comme les chevaliers blancs qui viennent à la rescousse des vulnérables », note-t-il.

En s'associant à l'effort militaire des américains, continue M. Reinert, les Canadiens, déployés dans la région de Kandahar depuis 10 mois, sont devenus coupables par association aux yeux de beaucoup d'Afghans, déçus par la lenteur des progrès depuis l'arrivée des troupes américaines en 2001.

« Mais il n'est pas trop tard », soutient M. Reinert. Le rapport du Senlis Council, intitulé *Le Canada à Kandahar: il n'y a plus de paix à maintenir*, propose au gouvernement de Stephen Harper une liste de « remèdes ». Les experts suggèrent notamment au Canada de donner une trêve aux producteurs d'opium et une assistance à ceux qui destinent leur production à l'industrie pharmaceutique.

Accueil froid d'Harper

À Ottawa, le premier ministre canadien Stephen Harper a reçu froidement les recommandations londoniennes. « Nous voulons éliminer le trafic de drogue qui causent des problèmes dans nos rues. Pour cette raison, nous soutenons les efforts de la communauté internationale pour éradiquer la production de drogue », a dit le premier ministre en point de presse, en soulignant que le Canada ne participe pas directement à ces efforts.

Alain Pellerin, directeur-général de la Conférence des associations de la

défense, une ONG qui défend le point de vue des militaires canadiens, met pour sa part en cause la crédibilité du Senlis Council. « Il faut se rappeler qu'ils ont un programme politique spécifique. Ils soutiennent la légalisation de l'opium dans le monde entier », expose le militaire à la retraite.

Auteur du livre *Opium de guerre, Opium de paix*, Alain Labrousse fait le même constat quant aux intérêts du groupe de réflexion anglais, mais note que les conclusions du rapport sont loin d'être erronées. « La population afghane est de plus en plus hostile à son gouvernement. La situation sociale ne s'améliore pas. Les Afghans qui ont lutté pendant 10 ans contre l'armée soviétique font de moins en moins la différence entre les troupes américaines et les autres nations », explique le spécialiste français.

Quelque 2300 militaires canadiens sont présentement déployés dans la région de Kandahar, lieu de naissance des talibans. Depuis le début de la nouvelle mission l'automne dernier, 10 Canadiens ont perdu la vie, dont un diplomate. Avant de concentrer ses efforts sur le Sud de l'Afghanistan, l'armée canadienne a participé aux efforts de maintien de la paix à Kaboul.

Sept autres personnes sont décédées au cours de ces premières opérations.

L'armée israélienne arrête ministres et députés du Hamas

L'offensive dans la bande de Gaza continue; découverte du corps d'un colon juif enlevé

D'APRÈS AFP ET AP

RAMALLAH — L'armée israélienne a arrêté la nuit dernière huit ministres et 20 députés du Hamas en Cisjordanie, et le cadavre d'un colon juif enlevé dimanche a été retrouvé à Ramallah.

Parmi les personnalités arrêtées figurent le vice-premier ministre Nasser al Shaer et le ministre des Cultes, Nasser Nayef Rajoub.

La rafle israélienne s'est produite dans un bâtiment de Ramallah où des ministres et députés passaient la nuit, ainsi qu'à Hébron, où indiqué des responsables palestiniens.

Les Comités de la résistance populaire, un groupe armé palestinien, avait montré hier à la presse une photocopie des papiers d'identité du colon et menacé de le tuer si l'offensive israélienne dans la bande de Gaza ne cessait pas.

Israël poursuivait hier soir son offensive, avec le soutien des États-Unis qui ont jugé qu'« Israël a le droit de se

défendre », et qui ont blâmé le Hamas pour la capture d'un soldat israélien dimanche.

« La prise d'otage et l'attaque du Hamas ont provoqué la situation actuelle à Gaza, a dit le porte-parole de la Maison Blanche, Tony Snow. Le Hamas doit immédiatement relâcher le soldat enlevé », a-t-il dit, tout en appelant Israël à la « retenue ».

Le premier ministre israélien, Ehud Olmert, a affirmé sa détermination à user de « moyens extrêmes » pour retrouver le soldat enlevé. Depuis le début de l'offensive, l'armée israélienne a bombardé des ponts, des routes et une centrale électrique.

Dans la nuit de mardi, elle a réoccupé une partie sud de la bande de Gaza. L'aviation a diffusé hier des tracts appelant les habitants de Beit Lahiya, dans le Nord, à quitter leur domicile en prévision d'une opération.

Des avions israéliens ont aussi survolé hier la Syrie, et l'armée est en état d'alerte renforcé à la frontière avec le Liban.

L'offensive intervient alors que le Hamas a fait un pas important vers la reconnaissance implicite d'Israël en signant un document agréé par les mouvements palestiniens.

Un porte-parole des Affaires étrangères palestiniennes a déclaré que le gouvernement souhaitait que le soldat enlevé soit échangé contre des prisonniers détenus en Israël.

Les dirigeants palestiniens ont condamné l'offensive. Le premier ministre issu du Hamas, Ismail Haniyeh, a appelé Israël à y mettre fin « avant que la situation ne se complique ». Le président Mahmoud Abbas l'a qualifiée de « punition collective ».

Les Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, groupe armé lié au Fatah du président Abbas, a revendiqué l'enlèvement lundi d'un colon israélien près de Tel-Aviv. L'information n'a pas été confirmée par Israël.

Le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan a dit suivre « avec grande préoccupation » la situation et travailler « avec tous pour tenter de (la) calmer ».

Mexique : le poids des exilés

Dans le Zacatecas, la migration vers les États-Unis remonte à plus d'un siècle. Une tradition qui vide les campagnes, mais face à laquelle les candidats aux élections présidentielles du 2 juillet sont impuissants.

FRÉDÉRIC FAUX
COLLABORATION SPÉCIALE

ZACATECAS, Mexique — Dans la rue principale d'El Cargadero, un ancien prend le soleil assis sur un banc. Dans les champs alentour, les mauvaises herbes envahissent les plantations de pêcheurs et d'avocatsiers.

Les maisons de ce bourg de 500 âmes situé dans l'État de Zacatecas, au nord du Mexique, sont pour la plupart vides, comme l'épicerie de José Ortiz, qui sommeille sur son comptoir.

« Si vous voulez voir les habitants d'El Cargadero, il faut aller à Los Angeles ou à Chicago. Ils sont tous partis aux États-Unis, comme mes neuf frères et sœurs, mes trois enfants... Ici, il ne me reste plus qu'un cousin », soupire-t-il.

Dans le Zacatecas, à huit heures de route au nord de Mexico, ces villages fantômes font partie du décor. Cet État de 1,4 million d'habitants compte deux millions de ses citoyens aux États-Unis... un record pour le Mexique.

Installée depuis plus d'un siècle au nord du Rio Grande, composée en grande partie de résidents légaux, cette communauté continue de tout faire pour que de nouveaux venus puissent la rejoindre. Une migration organisée, planifiée, dont les secrets se transmettent en famille: « Avant même de partir, les migrants ont un emploi, explique Miguel Moctezuma, spécialiste de la migration à l'université de Zacatecas. Grâce à leur réseau aux États-Unis, ils connaissent mieux le marché du travail à Sacramento

EXILÉS EN CHIFFRES

- > 27 millions de Mexicains vivent aux États-Unis, dont 10 millions nés au Mexique.
- > Sur ces 10 millions, 6 millions sont en situation illégale.
- > 400 000 migrants mexicains s'installent chaque année aux États-Unis, contre 300 000 il y a 10 ans
- > Salaire d'une journée de travail dans le Zacatecas: entre 13 et 23 \$US.
- > Salaire d'une heure de travail pour un migrant aux États-Unis: entre 10 et 25 \$US.

ou à San Diego qu'à Mexico City! Le même réseau se charge de trouver un passeur sûr et d'avancer l'argent. »

La famille de José Ortiz, l'épiciériste d'El Cargadero, a elle aussi profité de cette solidarité. « Mes deux garçons sont partis avec de faux papiers venus de Californie et mon frère, qui est installé là-bas, les a adoptés pour qu'ils obtiennent leur résidence, raconte-t-il. Aujourd'hui, ils travaillent dans le bâtiment pour 15 \$ l'heure... C'est ce qu'ils gagneraient ici en une journée. »

Les 20 000 « Américains » d'El Cargadero, en retour, n'ont pas oublié le village. Ils ont financé l'asphaltage des rues, l'éclairage public et la construction d'une place couverte. Ils participent aussi aux fêtes patronales d'octobre, avalant les 24 heures de route qui séparent la Californie du Zacatecas au volant d'imposants 4X4.



Le candidat à l'élection présidentielle, Felipe Calderon, en tournée dans l'État du Zacatecas, au nord du Mexique. Il s'agit du seul État du pays qui permet à ses émigrés de voter aux élections.

PHOTO REUTERS

« Les garçons fantasment devant les grosses voitures, les offres d'emploi circulent, et les filles d'ici en profitent pour se marier, sourit Elisabeth, une habitante qui travaille à Jerez, le bourg voisin... C'est aussi un moyen de partir. »

Avec ses 400 000 habitants qui s'installent chaque année aux États-Unis, le Mexique est le plus important pays de migration au monde.

Peu de voix, pourtant, s'inquiètent de cet exode qui commence à vider les campagnes. L'année dernière, une loi interdisant aux clandestins de traverser les déserts de la frontière pendant l'été a été rejetée, les sénateurs refusant de faire le « sale travail » qui incombe aux États-Unis.

Les candidats aux élections présidentielles, de leur côté, ne proposent aucune mesure concrète qui pourrait tarir la principale source de devises du pays après le pétrole: les 27 millions de Mexicains vivant aux États-Unis envoient au pays 20 milliards de dollars, une manne qui va doubler d'ici 2030.

Conscients de leur nouvelle importance, les émigrés veulent aujourd'hui peser sur l'économie et la politique de leur communauté d'origine. Une volonté qui s'est concrétisée dans le « 3 pour 1 », un programme né au Zacatecas. « Pour chaque dollar apporté par les 300 clubs d'émigrés originaires de l'État, les autorités locales et le gouvernement fédéral en investissent

chacun un autre, explique Raúl Delgado Wise, président du réseau universitaire Migration et Développement. Cela a permis d'investir des millions de dollars dans des programmes sociaux ou d'infrastructure, mais aussi dans l'économie locale. »

Le Zacatecas, qui se veut « le premier État binational » du Mexique, est aussi le seul où une loi permet aux résidents mexicains des États-Unis de participer aux élections. Cette petite révolution a permis à Andres Bermudez, alias « le roi de la tomate », qui fut un temps l'un des producteurs les plus importants de Californie, d'être élu maire de la ville de Jerez. Une consécration pour cet enfant d'El Cargadero... qui se voit déjà élu député aux prochain-

DÉCOUVERTE DES CORPS DE DEUX FILLETTES

Le spectre de Dutroux plane sur la Belgique

ED BROWN
ASSOCIATED PRESS

LIÈGE — C'est un « nouveau jour noir » pour la Belgique. Dix ans après l'affaire Dutroux, les corps des petites Stacy et Nathalie ont été trouvés hier à Liège, 18 jours après leur disparition, à environ 500 mètres de l'endroit où elles avaient été vues pour la dernière fois.

Stacy Lemmens, qui avait 7 ans, et sa demi-soeur, Nathalie Mahy, qui en avait 10, ont disparu le 10 juin au soir au cours d'une braderie organisée dans le quartier populaire de Saint-Léonard. Les corps ont été retrouvés dans l'herbe haute le long d'une voie ferrée à environ 500 mètres du café où les deux fillettes avaient été vues pour la dernière fois. Une serveuse de cet établissement entretenait une relation avec un homme qui se trouvait dans le secteur au moment de la double disparition et qui est interrogé depuis deux semaines sur ses faits et gestes ce soir-là.

« L'endroit où elles ont été découvertes mortes se trouve à quelques centaines de mètres de l'endroit où se trouvait la braderie la nuit où elles ont disparu », a expliqué Anne Bourguignon, procureure du roi à Liège. Le corps de Stacy a d'abord été découvert sous une plaque d'égoût. Quelques heures plus tard, celui de Nathalie a été trouvé à une quinzaine de mètres de l'endroit où gisait sa petite soeur.

Le principal suspect de l'en-

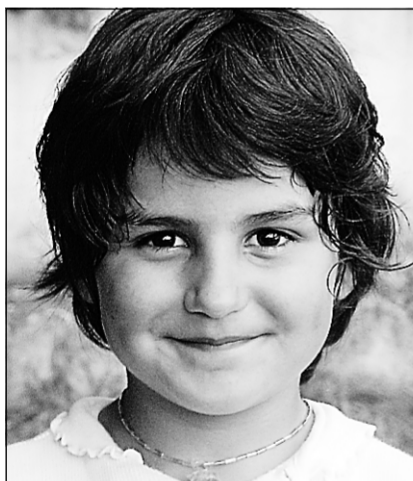


PHOTO REUTERS

Les corps de Stacy Lemmens, 7 ans, et de Nathalie Mahy, 10 ans, ont été retrouvés hier près de l'endroit où elles avaient disparu.

quête, Abdallah Aït Oud, nie toute implication dans cette double disparition. L'homme de 39 ans, toujours en détention préventive, a déjà été condamné à deux reprises pour des agressions sexuelles sur des fillettes. Il était sorti de prison en décembre dernier après avoir purgé une peine de quatre ans.

Le 13 juin, il s'est présenté de lui-même à la police liégeoise, quelques heures après la diffusion par la police de son nom et de sa photographie. Il a été mis en examen le lendemain pour enlèvements de mineurs.

« Pour le moment en tout cas, aucune personne en dehors du suspect déjà connu n'est impliquée ou inquiétée », a déclaré devant la presse le procureur général de Liège, Cédric Visart

de Bocarmé. « Ce sont les heures et les jours qui viennent qui seront si on peut mettre en lumière des liens, soit avec des personnes déjà connues dans ce dossier, soit avec une personne qui ne l'est pas encore. »

« La priorité doit bien évidemment être donnée au recueil des éléments d'enquête permettant d'aboutir le plus rapidement possible à l'identification du ou des auteurs de ce double meurtre crapuleux », a réagi dans l'après-midi le premier ministre Guy Verhofstadt. Dans un communiqué, il explique avoir appris « avec une intense émotion et un immense effroi » la découverte des deux corps. Des autopsies ont débuté dans l'après-midi. Leurs résultats pourraient être connus aujourd'hui.

L'ONU évite la crise, mais le bras de fer continue

JOONEED KHAN

L'ONU a évité une crise financière avec la levée, hier, d'une limitation au 30 juin de son pouvoir de dépenser pour 2006, imposée en décembre dans le cadre du débat sur la réforme administrative de l'organisation.

La commission budgétaire de l'Assemblée générale, ou Cinquième comité, a levé cette limitation par consensus, sans recourir à un vote. Mais trois pays sur les 192 États membres se sont dissociés de la décision: les États-Unis, l'Australie et le Japon.

Le risque avait été évoqué que l'ONU, et les quelque 15 000 employés du secrétariat, se trouvent sans ressources samedi, à l'expiration de l'enveloppe budgétaire partielle.

Les agences spécialisées et les opérations de maintien de la paix de l'ONU, fonctionnant avec des budgets séparés, n'étaient pas concernées.

Les États membres s'étaient accordés sur un budget de 3,798 milliards de dollars US pour 2006-2007. La part pour 2006 était de 1,899 milliard, mais la limitation des dépenses au 30 juin la fixait à 950 millions US, pour six mois d'activité.

Imposer des réformes

Washington voulait ainsi obliger les membres à accepter des réformes administratives destinées à donner à l'ONU davantage de responsabilité et d'efficacité, surtout après les récents scandales de corruption.

Les pays riches de l'OCDE appuyaient le projet. Ces pays contribuent plus de 80 % du budget administratif de l'ONU. Les États-Unis menaçaient de geler leurs contributions. Ils doivent

déjà 1,3 milliard US d'arriérés à l'ONU.

D'autres sources onusiennes, qui ont toutes requis l'anonymat, ont noté que l'Assemblée générale pouvait toujours faire sauter le plafond par un simple vote.

L'affaire avait débouché sur un vote sans précédent en avril au sein du Cinquième comité, où les décisions sont prises par consensus. Les pays du Sud avaient bloqué le premier projet, reprochant à ceux du Nord de vouloir accroître leur pouvoir et celui du secrétaire aux dépens de l'Assemblée générale.

« Égalité des États »

Au nom du Groupe des 77, l'ambassadeur Dumisani Kumalo, d'Afrique du Sud, avait affirmé que cela menaçait le principe d'« Égalité des États ». Il a ajouté récemment que le plafond sur les dépenses « mine la confiance entre les membres », et il reproché aux pays riches d'avoir fait « un lien non justifié » entre l'échéance budgétaire et les réformes.

Le Canada, qui présente une position commune avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande, dans le cadre du groupe CANZ, soutient la proposition des États-Unis. Mais, il a déjà versé sa quote-part de quelque 50 millions pour toute l'année 2006.

L'affaire a polarisé l'ONU comme jamais auparavant, et une source onusienne interrogée hier par *La Presse* a parlé d'une « atmosphère pourrie ». Elle met en lumière « l'abîme qui se creuse, le Nord voulant imprimer à l'ONU une vocation de maintien de la paix et de la sécurité internationales, le Sud exigeant qu'elle se voue au développement », a-t-elle dit.

Avec AFP, AP et Reuters

Cet été à Caféine

avec Marie Plourde

Karyne Lefebvre, Julien Tremblay, Jean-Michel Dufaux
Anouk Meunier et Marie-Ève Perron

EN SEMAINE DE 6 H À 9 H

TQSS

.ca

Un réseau COGECO EN PARTENARIAT AVEC Bell Globemedia

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Éric Trotter > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

LA PRESSE

ÉDITORIAUX

L'atout de la mobilité



MARIO ROY

Ottawa devrait compléter, aujourd'hui, le dévoilement (itinérant et par étapes...) de son programme d'acquisition de quincaillerie militaire, dont le coût atteint 15 milliards de dollars.

Comme on le sait, il s'agit essentiellement d'outils de transport terrestre, maritime et aérien. Le tout visant pour une large part à remplacer le matériel désuet — dont l'icône est l'hélicoptère Sea King, équipé d'une fâcheuse tendance à s'écraser et devenu tout juste bon pour le musée.

Cette ambitieuse séance de magasinage des Forces armées canadiennes a bien entendu soulevé des critiques.

L'actuelle opération de reconstruction militaire est conséquente avec l'énoncé de politique étrangère du gouvernement Martin.

Certaines sont d'ordre pratique. Elles concernent le type de matériel choisi. Les modalités d'acquisition : avec ou sans appels d'offres, avec ou sans contenu canadien. Et l'absence de débat en Chambre, pour cause de congé estival, autour de la liste d'épicerie.

D'autres critiques sont plus fondamentales. Elles tiennent, pourrait-on dire, à trois traits de caractère des Canadiens.

Le premier est l'étonnante persistance ici du bon vieux pacifisme-à-papa, dont la doctrine fondatrice veut que la planète se porterait mieux sans guerres, et le pays sans armée. C'est rigoureusement exact. Mais, tant qu'on ne nous expliquera pas en détails

comment en arriver là, ça n'a qu'un intérêt chansonnier.

Le deuxième trait national n'est pas sans rapport avec le premier. Il s'agit d'une aversion historique pour la chose militaire, plus marquée encore au Québec. Hier encore, un sondage (de l'Université Carleton) révélait que, parmi une liste de dix institutions ou réalisations canadiennes, c'est de l'armée dont les citoyens sont le moins fiers.

La dernière caractéristique est une hantise plus grande encore d'une politique qui ferait « le jeu des États-Unis », comme on dit. L'affaire s'est encore aggravée depuis l'arrivée au pouvoir du conservateur Stephen Harper, dont tous les gestes (y compris la composition de son convoi motorisé !) sont prétextes à agiter l'épouvantail bushien...

Cette dernière attitude est d'autant plus fascinante qu'une politique extérieure forte, possédant les moyens notamment militaires de ses ambitions, est la seule façon pour un pays de faire rayonner son indépendance.

C'est précisément dans ce contexte qu'il faut voir l'opération de reconstruction — car c'est de cela qu'il s'agit — entreprise avec le nouveau programme d'acquisition. Lequel est parfaitement conséquent avec l'énoncé de politique étrangère livré par le gouvernement Martin, en avril 2005, sous le titre : *Fierté et influence : notre rôle dans le monde*. L'énoncé prenait acte de la nature des nouveaux conflits ; de l'obligation morale du Canada de s'engager à sa mesure dans la résolution de ceux-ci ; de la logistique nouvelle nécessaire dans le cadre de missions qui ne sont plus de maintien, mais le plus souvent d'imposition, de la paix.

Or, ce que fait l'État canadien, aujourd'hui, c'est d'accroître la mobilité de son bras armé.

Et il s'agit, sur le plan matériel, du principal atout tactique dont peut disposer la modeste force militaire d'une modeste nation qui n'entend pas se désengager complètement du monde dans lequel elle vit.

Coupons dans le gras



ARIANE KROL

Les gras trans n'ont aucune qualité nutritionnelle, n'améliorent pas le goût des aliments et, surtout, sont dangereux pour le cœur. Bref, moins on en mange, mieux on se porte. Il y a donc tout lieu de se réjouir des recommandations du Groupe d'étude sur les graisses trans déposées hier à Ottawa.

Ces gras ne devraient pas constituer plus de 5 % des matières grasses contenues dans les aliments transformés (2 % dans les huiles végétales et les margarines molles).

Ce serait un énorme progrès. Les Canadiens, rappelons-le, sont parmi les plus grands consommateurs de gras trans au monde. Plus encore que les Américains, qui ne donnent pourtant pas leur place en ma-

La seule façon de réduire l'exposition des Canadiens aux gras trans est de limiter l'utilisation qu'en fait l'industrie.

tière de mauvaises habitudes alimentaires. Les limites suggérées permettraient de réduire la consommation moyenne de gras trans par habitant de plus de moitié, et même de la ramener à un niveau jugé sécuritaire par l'OMS. Mais pour en arriver là, il faudra encadrer l'industrie alimentaire.

La balle est donc dans le camp du ministre fédéral de la Santé, Tony Clement, qui s'est donné jusqu'à l'automne pour étudier les scénarios que lui soumettront ses fonctionnaires. Sa première réaction est plutôt encourageante : il a eu des bons mots pour le rapport et, chose étonnante pour un conser-

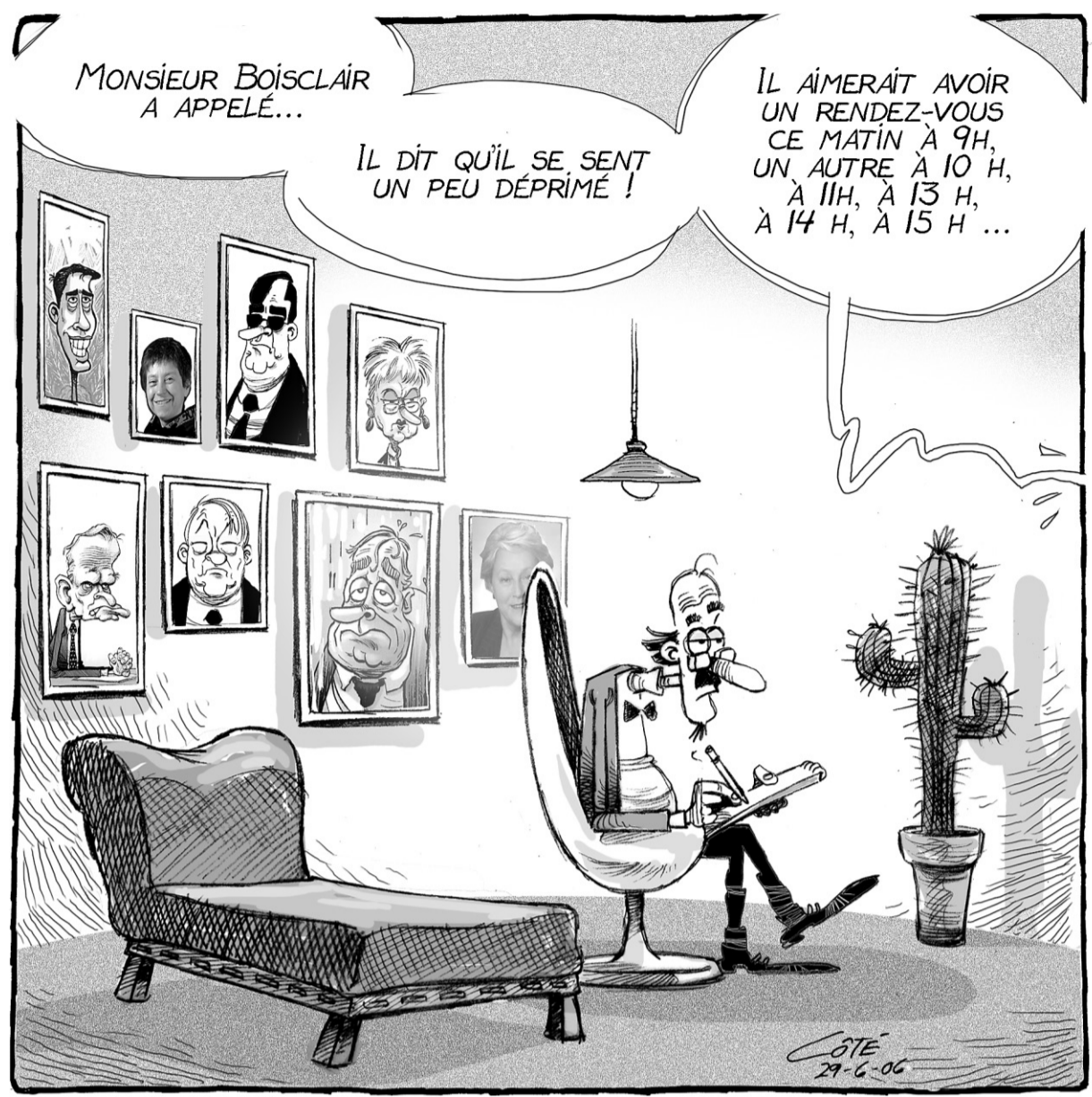
vateur, ne semble pas faire de boutons à l'idée de créer une nouvelle réglementation. Espérons qu'il ne changera pas d'idée durant l'été. L'industrie, en effet, ne ménagera pas ses efforts pour le convaincre de la difficulté de faire les modifications qui s'imposent.

Certains produits seront plus chers ou plus compliqués à fabriquer sans gras trans, c'est vrai. Le ministre doit toutefois garder à l'esprit que cette substance n'est pas irremplaçable. Le Danemark, qui compte moins de six millions d'habitants, en a déjà restreint l'usage. Et la petite taille de son marché n'a pas empêché les transformateurs et les restaurateurs, y compris des géants comme McDonald's, d'adapter leurs produits pour pouvoir continuer à les vendre.

Le danger des gras trans est connu depuis longtemps. Jusqu'ici, Santé Canada s'est contenté d'une approche non contraignante, demandant seulement aux fabricants d'afficher la teneur en gras trans sur les emballages. Mais l'étiquetage a ses limites. Une grande partie des consommateurs ne s'y retrouvent pas ou n'ont tout simplement pas le temps de le consulter. Et la plupart des restaurants, à l'exception de quelques grandes chaînes, ne fournissent pas cette information.

Les Canadiens, qui cuisinent de moins en moins, n'arrêteront pas d'aller au restaurant ni d'acheter des aliments transformés. La seule façon de réduire leur exposition aux gras trans est de limiter l'utilisation qu'en fait l'industrie. Or, l'effort qu'on lui demande n'est pas démesuré : la réglementation proposée au Canada est moins sévère qu'au Danemark et les entreprises auraient jusqu'en 2010 pour s'y conformer.

Chaque fois qu'un individu réduit sa consommation de gras trans de 2 %, le risque qu'il développe une maladie cardiovasculaire diminue de 5 %. Les faits parlent d'eux-mêmes. Souhaitons que Tony Clement les aura bien en tête lorsqu'il préparera ses recommandations.



Le Soleil

DROITS RÉSERVÉS

OPINION

Au-delà du maintien de la paix

Alors que le monde d'aujourd'hui présente des périls de plus en plus menaçants, nous devons dissiper le mythe qui veut que les Canadiens ne soient aptes qu'au maintien de la paix

ROMÉO DALLAIRE
Général à la retraite, l'auteur est sénateur.

Les soldats canadiens ne sont pas seulement des gardiens de la paix. Alors que le monde d'aujourd'hui présente des périls de plus en plus menaçants — terrorisme, génocides, nettoyages ethniques et généralisation des crimes contre l'humanité — nous devons prendre la pleine mesure des rôles et des capacités de nos Forces armées, et dissiper le mythe qui veut que les Canadiens ne soient aptes qu'au maintien de la paix. La situation mondiale du XXI^e siècle exigera bien plus que cela des soldats canadiens, qui ont toujours excellé dans les divers rôles qui leur ont été confiés et sont bien préparés à remplir la difficile mission que nous leur avons demandé de remplir en Afghanistan.

Les soldats canadiens sont avant tout des spécialistes du combat, aguerris au métier des armes afin de mener à bien les missions qui leur sont assignées par le gouvernement. Ces missions reflètent les valeurs et les intérêts du Canada, et il est tout à l'honneur des Forces armées canadiennes que leur professionnalisme et leur entraînement les placent parmi les forces armées les plus polyvalentes du monde. Si la taille et les déploiements des Forces armées canadiennes font souvent l'objet de débats, chez nous comme parmi nos partenaires internationaux, la qualité de nos soldats est quant à elle indiscutable.

Nul ne conteste que le Canada puisse être fier de son passé de maintien de la paix, qui a constitué l'un des piliers de la politique étrangère de notre pays depuis plus d'un demi-siècle. C'est le premier ministre Lester Pearson qui en a lancé l'idée, en 1956, en guise de réponse internationale à la crise de Suez en Égypte. Jusqu'en 1989, le Canada a participé à toutes les opérations internationales de maintien de la paix et il a, depuis lors, contribué à un grand nombre d'entre elles. Pour bon nombre d'entre nous, nos soldats sont ces « bérêts bleus » qui patrouillent stoi-

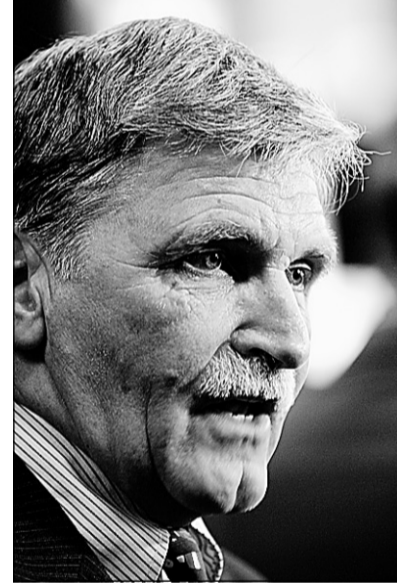


PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Roméo Dallaire

Afin de contribuer à la paix et à la sécurité internationales, il nous faut aujourd'hui demander à nos soldats d'accomplir les missions périlleuses requises pour protéger les individus contre des persécutions fondées sur leur religion, leur race ou leur sexe.

quement les zones tampons entre des factions belliqueuses.

Multiples facettes

Mais ce n'est qu'une des multiples facettes de leur histoire.

Nous devons nous rappeler que, durant les deux guerres mondiales et durant la guerre de Corée, les Canadiens se sont révélés des combattants pugnaces et redoutés qui ont gagné bien des batailles importantes et subi de lourdes pertes. Ce

sont ces victoires et ces sacrifices que nous commémorons le Jour du Souvenir.

Si, durant les années 1960 et 1970, le Canada n'a envoyé que quelques centaines de soldats dans le cadre de chacune des diverses missions de maintien de la paix de l'ONU, il disposait cependant de 5000 à 10 000 soldats stationnés en Europe qui s'entraînaient, dans le cadre de l'OTAN, en vue d'un conflit majeur avec le bloc soviétique si jamais ce dernier s'attaquait à l'Europe occidentale. C'est cet entraînement dans le cadre de l'OTAN qui a permis aux soldats canadiens d'assumer si efficacement les missions de maintien de la paix qu'on leur a confiées. Si les missions des Forces armées canadiennes ont depuis lors changé du tout au tout, les principaux rôles qui leur sont assignés, en vertu de l'énoncé de la politique de défense 2005 du Canada, demeurent quasiment inchangés : protéger les Canadiens, défendre l'Amérique du Nord en coopération avec les États-Unis, et contribuer à la paix et à la sécurité internationales.

Ces principaux rôles constituent clairement un tout. Cependant, le dernier est celui qui semble faire le plus souvent débat parmi nos concitoyens, tout particulièrement lorsqu'il s'agit de savoir comment nos Forces armées doivent contribuer à la paix et à la sécurité internationales, et ce, très précisément, parce que nous ne pouvons plus nous contenter de notre rôle traditionnel de gardien de la paix.

Missions périlleuses

Afin de contribuer à la paix et à la sécurité internationales, il nous faut aujourd'hui demander à nos soldats d'accomplir les missions périlleuses requises pour faire respecter le droit international, pour mettre un terme aux crimes contre l'humanité et pour protéger les individus contre des persécutions fondées sur leur religion, leur race ou leur sexe. Les Forces armées canadiennes sont célèbres pour avoir su, par le passé, s'acquitter de missions périlleuses afin de défendre nos valeurs et de protéger nos intérêts. Nous ne devons pas rechigner à participer aux missions difficiles et dangereuses requises pour faire régner la justice à l'étranger et garantir la sécurité de nos concitoyens sur le territoire canadien. Nos soldats, comme toujours, sauront s'acquitter avec détermination et professionnalisme des missions que nous leur confions. Mais ils doivent pouvoir compter sur notre soutien afin de demeurer efficaces hors de ce rôle de gardiens de la paix internationale que nous affectons tant.

QU'EN PENSEZ-VOUS?
 forum@lapresse.ca

Un projet collectif



LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

Il y a des gens qui regrettent que le Québec n'ait plus de grand projet collectif. Il en existe pourtant un, à portée de la main, et qui ferait consensus dans tous les milieux, chez les fédéralistes aussi bien que chez les souverainistes, chez les jeunes comme chez les vieux, dans les campagnes comme à Montréal.

Ce beau projet, dont on comprend mal qu'il n'ait jamais atterri sur la planche à dessin d'un parti politique, serait de lancer une offensive tous azimuts pour l'amélioration du français parlé et écrit au Québec.



On apprenait récemment que le taux de réussite des élèves du dernier cycle du primaire s'est détérioré en cinq ans, passant de 90 %, en 2000, à 83 %, en 2005. Pour ce qui est de la structure du texte, le taux de réussite est passé de 85 à 80 % ; pour l'orthographe, de 87 à 77 %, et pour la syntaxe, de 83 à 73 %.

Ces données proviennent du ministère de l'Éducation — lequel, significativement, a été rebaptisé pour englober les sports et les loisirs... comme si l'éducation ne nécessitait pas un ministre à plein temps !

Quand on sait que le ministère pondère systématiquement les notes des examens pour éviter des faillites massives, et quand on sait que ces examens sont des exercices peu exigeants, conçus pour accorder la note de passage à la très grande majorité, il y a de quoi s'inquiéter. Car le tableau réel doit être beaucoup plus noir ce qu'en disent les statistiques.

Hélas ! Il y a 40 ans que, lorsqu'on parle de la langue au Québec, on n'en parle que sous l'angle quantitatif, et exclusivement par rapport à la place de l'anglais : nombre d'affiches françaises, proportion d'immigrants parlant français, etc. L'aspect qualitatif a été complètement évacué.

Pourtant, quel est le fondement de l'identité québécoise, sinon la langue française ? Mais voilà, de quelle langue s'agit-il ? D'un français compréhensible à travers la francophonie internationale, ou d'un dialecte accessible aux seuls membres de la tribu ?

Quel est le fondement de l'identité québécoise, sinon la langue française ? Mais voilà, de quelle langue s'agit-il ?

Ce qu'il faudrait faire dépasse de beaucoup l'arsenal pédagogique. Seul un gigantesque sursaut de l'ensemble de la société pourrait stopper la machine à fabriquer des francophones de seconde zone. École, médias, parents, entreprises, tous devraient mettre l'épaule à la roue, mais il va de soi qu'en cette matière, le maître d'oeuvre ne peut être que le gouvernement du Québec.

Or, qu'entend-on du côté des libéraux ? Rien. Leur silence est assourdissant. Idem du côté des péquistes, qui n'ont même pas trouvé le moyen d'aborder la question de front dans leur programme, encore moins d'en faire une priorité.

Il y a quelques années, Louise Beaudoin, alors ministre dans le gouvernement Bouchard, avait suggéré au Conseil des ministres de lancer une campagne en faveur de l'amélioration du français parlé et écrit. Effroi général : « On va passer pour des élitistes ! »...

Ô ironie, l'autonne dernier, le manifeste des « lucides », parrainé par le même Lucien Bouchard, proposait une offensive nationale en faveur de la qualité du français ! Bonne idée, mais un peu tardive. C'est lorsqu'il était au pouvoir que M. Bouchard aurait dû agir.

Ne comptons pas sur la CSQ (ex-CEQ), qui représente théoriquement les enseignants. À en juger par ses prises de position, la qualité du français est la dernière de ses préoccupations. Son président rêve de revenir au syndicalisme des années 70 — c'est tout dire. Ceux qui comptent, de toute façon, ce sont les enseignants de la base.



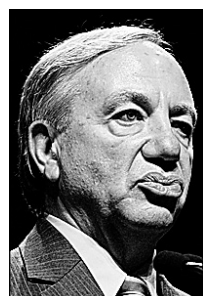
Cette désaffection de nos soi-disant élites à l'égard de la qualité du français a mené à d'incroyables retournements de situations. Alors que la télévision de Radio-Canada se complait dans la pire des vulgarités-langagières (cf. *Tout le monde en parle*), c'est la très populiste TVA et Julie Schneider, une dame qui n'a rien d'une intellectuelle, qui essaient d'encourager les jeunes de *Star Académie* à parler un peu mieux en organisant de petites joutes oratoires, avec récompense tangible à la clé pour les lauréats !

À la limite, cela pourrait indiquer que le peuple est resté plus attaché à sa langue maternelle que ceux dont le métier ou le mandat devrait être de la respecter, de l'exalter et de l'enseigner. C'est pourquoi je serais prête à parier que le parti politique qui lancerait une grande campagne en faveur de l'amélioration du français aura le peuple derrière lui. Ma foi, cela pourrait même s'avérer électoralement rentable !

Tolérance zéro

Les partis politiques doivent faire un sérieux examen de conscience et renouveler leur engagement en faveur de l'élimination de la corruption et du favoritisme

LOUIS BERNARD



Ex-chef de cabinet de René Lévesque et ancien faut fonctionnaire, l'auteur était un des candidats à la direction du Parti québécois, l'an dernier.

La réglementation du financement des partis politiques fait partie d'un ensemble de mesures destinées à assurer l'intégrité de l'État, notamment dans l'achat de biens et de services. Trois autres mesures viennent s'y ajouter : 1- le plafonnement des dépenses électorales, 2- le financement accordé par l'État aux partis politiques et 3- le processus de soumissions pour l'achat de biens et services.

Ces quatre mesures se complètent les unes les autres et ont comme objectif commun d'assurer aux dirigeants politiques la liberté dont ils ont besoin pour poursuivre le bien commun sans avoir de dettes ou d'attaches envers qui que ce soit. Ainsi, par la limitation des dépenses électorales et le remboursement d'une partie de celles-ci par l'État, on vise à ce que les partis politiques n'aient pas à ramasser des sommes si élevées qu'elles les forceraient à contracter des dettes politiques, voire même à contourner la loi. Par la réglementation des finances politiques, on vise que personne ne puisse s'acheter la sympathie des dirigeants politiques par des contributions à la seule portée des plus riches. Enfin, par le système de soumissions ouvertes, on vise à donner à tous les fournisseurs une chance égale d'obtenir les contrats et donc à éviter qu'ils ne cherchent à gagner, par leurs dons, une influence politique indue.

Contribution des sociétés

Dans le rapport que vient de rendre public l'ancien juge Moisan, on apprend que certains fournisseurs ont trouvé le moyen de contourner la loi sur le financement des partis politiques en se servant de leurs employés comme intermédiaires pour faire parvenir leurs dons aux partis politiques. Cette pratique serait, selon le rapport, largement utilisée au Québec. Découragé par ce constat d'échec qui endort le Québec dans un sentiment de fausse vertu, l'ancien juge recommande qu'on permette aux sociétés de contribuer aux partis politiques jusqu'à concurrence de 15 000 \$ par année, quitte à ce que ces dons soient mis en fiducie et répartis par le Directeur général des élections entre les partis suivant leurs résultats électoraux.

Je ne partage pas du tout cet avis. D'abord, parce que ce serait contraire à l'esprit même de la loi québécoise pour laquelle seuls les électeurs sont habilités à contribuer. S'il n'est pas habile à voter, même un individu ne peut contribuer. Comment pourrait-on, sans trahir cet esprit, permettre à des personnes morales qui ne votent pas de faire des dons politiques ? Mais, également, parce que je crois qu'il est illusoire de croire que la simple possibilité de faire une contribution légale limitée empêchera une société qui y trouverait son intérêt de vouloir contourner les limites de la loi, surtout si les partis politiques l'y incitent plus ou moins ouvertement.

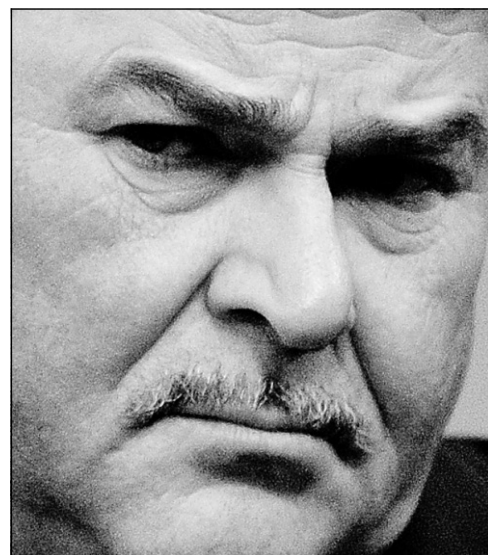


PHOTO MARTIN TREMBLAY. ARCHIVES LA PRESSE © Jean Brault, de Groupaction, était l'un des acteurs du scandale des commandites.

Que des erreurs aient été commises et que des accommodements aient été pris avec des pratiques condamnables, cela ne devrait que nous inciter à colmater les brèches et à parfaire nos façons de faire.

En réalité, pour se débarrasser de cette manière nocive d'agir, il faut la rendre à la fois plus difficile et moins nécessaire. Plus difficile à mettre en place et, d'autre part, moins nécessaire au financement des partis politiques. À cet effet, je propose qu'on envisage d'adopter des modifications qui touchent non seulement la réglementation des contributions politiques mais l'ensemble des mesures qui garantissent l'intégrité de la gestion publique. Ces modifications sont les suivantes.

Amender la loi

Premièrement, amender la Loi électorale pour dire clairement qu'il est illégal pour un employé de se faire rembourser une contribution politique par son employeur et assujettir ceux qui le font à une amende. Cela devrait inciter les employés à refuser de servir de prête-nom à l'encontre de la loi. On pourrait également augmenter les peines pour les employeurs fautifs et les disqualifier d'obtenir des contrats gouvernementaux pendant un certain temps. On devrait enfin rendre publique dans les dix jours toute contribution dépassant un certain montant, comme on le fait en Ontario.

Deuxièmement, donner suite à la recommandation du juge Moisan en ce qui concerne la signature par le donateur d'une déclaration établissant que le don provient de son patrimoine et ne sera remboursé ni compensé d'aucune façon, et indiquant les noms et coordonnées de son employeur ou de l'entreprise dont il fait partie à un titre quelconque et dont il tire son revenu.

Troisièmement, exiger que chaque chef de parti adopte une directive, à l'adresse de tous ses solliciteurs de fonds, à l'effet de refuser tout stratagème ayant pour but de contourner la loi et que cette directive soit rendue publique et soit renouvelée après chaque élection générale. Cela forcera le chef à savoir ce qui se passe dans son parti et à s'en rendre politiquement responsable.

Quatrièmement, faire un examen sérieux des dépenses électorales permises dans le but d'en diminuer l'ampleur. Car c'est-là la source du problème : plus on a besoin d'argent, plus il faut se montrer « imaginaire » pour en trouver. Y a-t-il vraiment nécessité de tapisser chaque poteau d'une affiche de chacun des candidats ? Les annonces à la télévision et à la radio, qui coûtent une fortune, ne pourraient-elles pas être diminuées ? Et si les partis étaient prêts à diminuer leurs dépenses, l'État ne pourrait-il pas en rembourser une plus grande partie ? De cette manière, les sommes à ramasser auprès des électeurs seraient moins grandes — ce qui favoriserait l'égalité entre tous les partis, les plus petits comme les plus grands — et les pressions pour contourner la loi en seraient diminuées d'autant.

Cinquièmement, s'assurer de l'impartialité des comités de sélection dans les appels de soumission pour l'achat de biens et, surtout, de services. C'est là la clé. Car si les compagnies n'avaient aucun espoir d'influencer la décision sur l'attribution des contrats, elles seraient beaucoup plus réticentes à enfreindre la loi et à « payer pour rien ». Ayant présidé, en 1990, le Groupe de travail sur les processus d'octroi de contrats du gouvernement, je sais que la chose est possible, à condition qu'on veuille prendre les moyens nécessaires pour le faire (présence externe, formation, contrôle central, etc.).

Sans patronage ?

Après plusieurs années vécues au coeur de l'administration publique québécoise, je peux affirmer qu'un gouvernement déterminé à gouverner sans « patronage » peut réussir à le faire. Mais il faut une attention de tous les instants et une volonté sans cesse renouvelée, car le favoritisme, si on n'y prend garde, remonte la tête et la loi de la facilité reprend vite le dessus. Pour moi, le « gouvernement propre » reste un objectif à poursuivre avec détermination, même si c'est un idéal qui ne sera jamais complètement et parfaitement atteint. Que des erreurs aient été commises et que des accommodements aient été pris avec des pratiques condamnables, cela ne devrait que nous inciter à colmater les brèches et à parfaire nos façons de faire.

À mon sens, il est temps pour les principaux partis politiques de faire un sérieux examen de conscience, puis de renouveler leur engagement en faveur d'une politique de tolérance zéro envers la corruption et le favoritisme et, enfin, de travailler ensemble à mettre en place les mesures nécessaires pour que le Québec garde sa réputation, mondialement reconnue, de leader en matière d'intégrité dans la gestion de l'État. Ce n'est ni le temps ni l'occasion de se renvoyer la balle, mais plutôt celui d'agir ensemble pour régler un problème commun dans l'intérêt général de notre société.

QU'EN PENSEZ-VOUS ?
forum@lapresse.ca

» Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

LA BOÎTE AUX LETTRES

Un triste spectacle

La planète Terre se dégrade à un rythme d'enfer. On en connaît la cause principale : l'auto et son pétrole. Une créature à l'intelligence la plus élémentaire commanderait des mesures draconiennes afin d'assurer sa survie. Nous ici, à Montréal, on fête l'auto. On se rend par centaines de milliers à un spectacle où les champions de l'aberration tournent en rond, on les applaudit et on les fête. Et pendant ce temps, les pistes cyclables et le développement durable demeurent au chapitre des promesses électorales. On attend que le triste sort qui frappe les ours polaires en ce moment, qui en sont réduits à s'entre-dévorer parce qu'ils manquent de nourriture, se rendent jusqu'à nous. Et on se croit la créature à l'intelligence supérieure sur cette planète... Re-wow...

Guy Duplantier

Du travail pour Loco Locass

Maintenant qu'il est acquis que le PQ a tiré profit des malversations entourant le scandale des commandites et de sa morale élastique autour de la loi sur le financement des partis politiques, je me demande si Loco Locass s'est mis à l'écriture d'un couplet additionnel à sa chanson *Libérez-nous des libéraux ! Ça pourrait toujours aller comme suit* : « Qu'on en finisse avec les péquisses ! » Ça pourrait faire bonne mesure et calmer la jalousie indue de certains. Au fait, que Groupaction et Jean Brault n'aient pas tiré profit de leur manoeuvre ne relève aucunement de la grandeur morale du PQ comme semble le croire Gilles Duceppe. Ils étaient tout de même au courant qu'ils nageaient en pleine illégalité.

Daniel Savard

Radio-Blablaba

De plus en plus, la télé de Radio-Canada est digne de s'appeler Radio-Blablaba. On n'y voit que des talk-shows et des quiz. Et autour de la table, toujours la même brochette d'artistes et d'humoristes. À part la rafraîchissante émission *L'Épicerie*, et quelques séries américaines qui ne devraient pas avoir leur place sur la chaîne nationale, toutes les émissions à l'heure de grande écoute sont sous la bannière « culture-variété ». Pourtant, il se passe des choses dans le monde autant ici qu'ailleurs. Pourquoi ne pas nous les montrer ? À la limite, passez-nous de bons reportages étrangers (Fr2 ou BBC) ou sortez des reprises de *Sol et Gobelet*, mais par pitié, laissez-nous tranquilles avec les talk-shows, les quiz et les séries américaines !

Jean Beaudet

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE ? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION ? forum@lapresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070
commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453
cyberpresse.ca/abonnement

PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca

DÉCÈS (514) 285-6816
deces@lapresse.ca

CARRIÈRES (514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca

PUBLICITÉ (514) 285-6931

LES 33 JOURS mazda 3

OFFREZ-VOUS
UNE COMPACTE
AU LIEU D'UNE
SOUS-COMPACTE.

PREMIÈRE DE CLASSE
DE SA CATÉGORIE

Pour une 3^e année consécutive

LE GUIDE
DE L'AUTO 2006

HÂTEZ-VOUS!

Cette offre prend fin le 4 juillet.

vroum-vroum



Mazda3 GT avec Groupe GFX illustrée



Mazda3 Sport 5 portes GS illustrée

**NUL BESOIN
D'ATTENDRE!** **1%**
DE RÉDUCTION
SUR LA TPS
DÈS MAINTENANT.*

MAZDA3 GX 2006

LOUEZ À PARTIR DE

179 \$

- OU -

LOUEZ À PARTIR DE

233 \$

0\$ COMPTANT

PAR MOIS, POUR **48 MOIS** *
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 2 395 \$

0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

PAR MOIS, POUR **48 MOIS** *
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

MAZDA3 SPORT GS 2006

LOUEZ À PARTIR DE

219 \$

- OU -

LOUEZ À PARTIR DE

273 \$

0\$ COMPTANT

- OU - OBTENEZ **3,9%** DE FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 60 MOIS†



mazda

Vous trouverez beaucoup **plus** chez vos concessionnaires Mazda du Québec.

Pour un concessionnaire près de chez vous, visitez le www.mazda.ca ou téléphonez au 1 800 263-4680.

PRÊT À ROULER INSPECTION EN 52 POINTS À LA LIVRAISON • PROGRAMME D'ASSISTANCE ROUTIÈRE • GARANTIE LEADERSHIP MAZDA: PROTECTION COMPLÈTE DE 3 ANS OU 80 000 KM ET DE 5 ANS OU 100 000 KM SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR

* 3,9% de financement à l'achat jusqu'à 60 mois sur les Mazda3 2006 neuves. Financement à l'achat consenti par la Banque Scotia. Sur approbation du crédit. * Taux de location personnalisée Mazda: Offres portant uniquement sur la location au détail des Mazda3 GX (D4XSS6AA00) et des Mazda3 Sport GS (D5SD56AA00) 2006 neuves de base. Comptant initial ou échange équivalent et premier versement mensuel exigés. Aucun comptant initial pour les offres à 233 \$ et 273 \$ par mois. Aucun dépôt de sécurité requis. Offres soumises à l'approbation de Crédit Mazda Canada inc. Limite de 20 000 km par année. Frais de 12¢ le km additionnel à la fin du terme. Location avec limite de 25 000 km par année disponible. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au RDPRM en sus. † Le plein montant de la TPS demeure applicable mais Mazda assume le 1% de différence. Les modèles illustrés le sont à titre indicatif seulement en ce qu'ils peuvent comporter des équipements optionnels non-inclus dans les prix mentionnés. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Un échange peut être nécessaire entre concessionnaires. Les concessionnaires peuvent louer à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Offres d'une durée limitée à compter du 1^{er} juin 2006.

PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS